Le Numéro 10 Centimes

Abonnements 3 mois 6 mois 1 an
Seine, S.-et-O. 8 » 15 50 30 »
France, colon. 9 » 16 50 32 »
Etranger..... 10 » 18 » 35 »

TÉLÉPHONE
Administr. Gut. 01.67-01.74-01.75
Rédaction. Gut. 01.76-01.77-01.78

61, rue Lafayette, Paris (9e)

5 heures du matin — EDITION DE PARIS — 5 heures du matin

Le Petit Journal

JEUDI 21 NOVEMBRE
56me Année — 1918 — N° 20.418
PRÉSENTATION N. D.
SOLEIL : lev. 7 h. 11, c. 16 h. 2
LUNE : P.L. le 18, D.Q. le 25

Encore des crimes allemands

Des enquêtes et des sanctions sont nécessaires

L'Allemagne a beau s'affubler d'un masque démocratique, elle reste toujours l'Allemagne fourbe et cruelle, et la manière dont, vaincue, elle comprend l'armistice nous fait deviner ce qu'elle nous aurait réservé si elle avait été vainqueur.

D'une part, elle multiplie les appels à la pitié, elle voudrait des modifications à l'armistice en assurant qu'elle n'a pas de quoi manger et qu'il est de notre intérêt qu'elle ait de quoi se rassasier.

Adoucissons le blocus ; laissons-lui tous les wagons qu'elle nous a volés ! Mais en même temps elle proclame que l'Alsace-Lorraine fait toujours partie de l'Allemagne et en même temps surtout, elle continue à commettre sur les territoires qu'elle est tenue d'évacuer des crimes qui depuis quatre ans soulèvent l'indignation du monde.

Un article de l'armistice qu'elle a signé lui interdit formellement « de faire aucune destruction d'aucune sorte ». Les installations militaires, les approvisionnements, les munitions doivent être laissés en place. L'article VII dit textuellement : « *Les voies et moyens de communication de toute nature, voies ferrées, voies navigables, routes, ponts, télégraphes, téléphones, ne devront être l'objet d'aucune détérioration.* »

Et maintenant reportez-vous aux télégrammes que nous avons publiés hier et qui annoncent que dans diverses gares de Bruxelles, comme d'ailleurs à Charleroi et dans d'autres villes, des trains entiers de munitions ont sauté, entraînant la destruction des gares, des quartiers environnants et faisant de nombreuses victimes.

De tels faits nécessitent des enquêtes immédiates. Il faut qu'on sache quelle est la responsabilité exacte des Allemands dans ces catastrophes qui continuent la guerre alors que la guerre est finie. Nous sommes bien certains que le gouvernement français et les gouvernements alliés ne failliront pas à leur tâche.

S'il y a des coupables, ils sauront les punir.

D'ailleurs, le moment n'est peut-être pas éloigné où le kaiser et son fils, qui paraissent jouir en Hollande de libertés qu'on n'a l'habitude d'accorder qu'à des citoyens respectueux des lois humaines, deviendront une telle gêne pour la tranquillité du pays où ils se sont réfugiés qu'ils seront obligés de le quitter.

Est-ce pour cela que le kaiser, craignant que devienne insuffisante la protection dont il bénéficie et ayant peur d'être un jour ou l'autre entre les mains des Alliés, essaye de retourner en Allemagne, où il trouvera assez de complices pour le couvrir.

Quoi qu'il fasse, les événements ont leur logique et il serait bien surprenant qu'il échappe longtemps aux terribles responsabilités qu'il a encourues.

Pour nous, les catastrophes qui viennent de se produire à Bruxelles doivent nous faire redoubler de précautions dans les étapes de prises de possession de ces belles provinces qui nous reviennent.

Assez de soldats sont morts pour les reconquérir. Il ne faut pas exposer ceux qui portent le drapeau tricolore en Alsace et les populations qui les accueillent avec tant de chaleur à être victimes de quelque traîtrise boche.

Mieux vaut avancer plus lentement, après toutes les vérifications nécessaires. C'est certainement l'avis de Foch et de ses collaborateurs.

Nous occupons sur le Rhin Neuf-Brisach et Huningue

En Lorraine : Forbach et Sarrebrück 8.000 prisonniers recueillis à Givet

(Officiel français) *20 Nov., 23 h.*

Aujourd'hui, nos troupes dépassant, sur leur gauche, Givet, ont poussé leurs avant-postes sur la ligne Rancennes-Fromelennes-Massoudre.

Huit mille prisonniers alliés ont été recueillis à Givet ainsi qu'un important matériel de guerre : batteries d'artillerie, tanks, mitrailleuses.

Plus à l'est, nous avons occupé les villes de Neufchâteau et d'Etable, où notre entrée a provoqué de grandes manifestations de sympathie. La ligne atteinte dans la journée par les têtes de colonne est jalonnée par Verlaine, Longlier, Leglise, Habay-la-Vieille.

EN LORRAINE, NOUS AVONS POUSSÉ DES DÉTACHEMENTS A Saint-Avold, Cocheren, FORBACH ET SARREBRUCK.

EN ALSACE, NOS TROUPES ONT ATTEINT Obernai, au sud-ouest de Strasbourg. Sur la rive gauche du Rhin, nous occupons NEUF-BRISACH, HUNINGUE et Saint-Louis.

Partout se manifeste la joie des populations et leur attachement à la France.

Les Américains ont pénétré en Luxembourg

20 Novembre, soir. — Au cours de son avance, la 3e armée a franchi aujourd'hui la frontière allemande de 1914 et pénétré dans le grand-duché de Luxembourg ; elle a progressé plus avant dans le sud de la Belgique.

Nos troupes ont traversé Esch et Arlon et atteint, dans la soirée, la ligne générale : Gandringen, Wollmeringen, Dudelange, Mondercange, Autelbas, Grendel. — (Officiel américain.)

Plantons les arbres de la Victoire

Si nous plantions des « arbres de la victoire », comme nos pères ont planté des « arbres de la liberté ? » L'idée, si séduisante, est si facile à réaliser !

Un jeune arbre, en pleine vigueur, se dresserait en un endroit choisi de nos cités et de nos villages ; il grandirait sous les yeux des citadins et des villageois qui n'oublieraient jamais à quelle époque glorieuse il fut enraciné là. Symbole vivant et verdoyant de la victoire du Droit, il deviendrait plus tard une parure et son ombrage serait plus doux qu'un autre aux cœurs qui se souviennent.

Oui, pourquoi ne pas planter tout de suite ces « arbres de la victoire ? » L'automne est la saison où, d'ordinaire, on plante les arbres, la saison où la sève qui s'engourdit à la venue du froid permet de réussir la transplantation. En hiver même, on le peut faire aussi. Le 28 janvier 1793, les Parisiens enfonçaient en grande pompe, au cœur du Louvre, sur la place du Carrousel, un chêne pris dans la forêt de Vincennes.

Car nos ancêtres, pour leurs « arbres de la liberté », choisissaient tantôt le chêne et tantôt le peuplier. L'abbé Grégoire, qui publia un petit livre sur ces témoins de la grande Révolution, préférait le chêne. Mais le peuplier comptait de nombreux partisans, parce que dans son nom il y a le mot « peuple » (populus).

Les « arbres de la liberté », d'abord plantés au gré des habitants, eurent bientôt un caractère officiel et même obligatoire. Par un décret du 3 pluviôse an II, la Convention décidait en effet ceci : « Dans toutes les communes de la République où l'arbre de la liberté aurait péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation et son entretien aux soins des bons citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française. »

Faudra-t-il aujourd'hui prendre un décret pour faire que se dressent dans tout le pays les « arbres de la victoire » ? Ne serait-il pas mieux de laisser la décision à l'agrément des conseils municipaux ? Nous posons seulement la question. Ce qui importe c'est que dès les débuts de l'ère pacifique verdoient ces arbres du souvenir.

Au temps du bon roi Henri IV, Sully avait fait planter des arbres au bord des routes françaises et nous lui devons sans doute encore de vieux géants qu'on appelle des « sullys ». Les « arbres de la liberté » eurent peu de chance : ils ont disparu dans les tourmentes politiques qui secouèrent notre pays au cours du siècle dernier. La contre-révolution abattit les chênes et les peupliers que la Révolution avait choyés. Et ceux que nos pères dressèrent à nouveau en 1848 ne trouvaient plus grâce dès l'année suivante.

Aux arbres de la victoire un sort plus heureux sera réservé. Qui oserait y toucher ? Plantés en grande pompe à l'heure la plus émouvante de notre histoire, ils perpétueraient le grand souvenir de l'union sacrée et de la joie universelle.

« L'arbre de la liberté croîtra, écrivait l'abbé Grégoire en l'an II ; avec lui croîtront les enfants de la patrie ; à sa présence, ils éprouveront toujours de douces émotions... Là, les citoyens sentiront palpiter leur cœur en parlant de l'amour de la patrie, de la souveraineté du peuple... Là, nos guerriers raconteront les prodiges de bravoure des soldats de la liberté en combattant les esclaves des rois... »

Voilà d'excellentes pensées qui paraissent d'aujourd'hui même.

Et peut-être nos alliés feront-ils comme nous souhaitons que l'on fasse en France. Ce ne serait pas une surprise pour les Etats-Unis qui eurent déjà, à la fin du XVIIIe siècle, les ormes de leur indépendance.

Plantons partout les beaux « arbres de la victoire. »

Louis Paillard.

Voulez-vous réaliser une forte plus-value résultant de la hausse sur la Rente ?
Versez toutes vos disponibilités à l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

L'inoubliable entrée de nos soldats à Metz

(De notre correspondant accrédité aux armées.)

Metz (Lorraine délivrée), 19 Novembre. — Mes yeux sont encore remplis des magiques visions levées dans la capitale de la Lorraine par la fée de la Libération ; mes oreilles bourdonnent à jamais des hourras entendus, apportés en houle par des milliers de gens ivres de joie, des « Vive la France ! » contenus depuis près d'un demi-siècle dans des poitrines oppressées et qui ont jailli de toutes les lèvres en cette journée mémorable du 19 novembre.

Nous sommes aux faubourgs de Metz.

Sur la route, aussi loin que nous pouvons voir, se meuvent des jeunes filles en costume lorrain : devandier, bas blancs à jours, jupe rouge ou verte, corsage bleu et bonnet de dentelles : un véritable champ fleuri où l'or des chevelures s'allie au rouge du coquelicot, au blanc de la marguerite et au bleu du bleuet mariés en cocardes tricolores ou en flots de rubans. Fenêtres, baies et lucarnes possèdent leurs emblèmes, bannières ou oriflammes aux trois alérions ou aux deux couleurs de la cité ; les barres d'appui soutiennent des lanternes et des écussons. Dans la Nanzigerstrasse, rue de Nancy, une banderole porte cette inscription « Honneur à nos libérateurs ! ». Les femmes jettent des branches de laurier ou de fusain. Sur les trottoirs, la foule s'écrase, les portes des maisons, à chaque seconde, déversent un flot enthousiaste, les balcons ploient sous les grappes humaines. Nous arrivons à l'Esplanade.

Ney, Fabert et les Guillaume

A l'entrée se dresse la statue du maréchal Ney, le brave des braves, campé solidement sur son socle, prêt à faire le coup de feu, les yeux fixés droit du côté de l'Allemagne. La statue est couverte de drapeaux et sur la poitrine on a piqué une cocarde tricolore juste à l'endroit du cœur.

Je m'engage sous les allées de tilleuls et de marronniers et que vois-je à terre, sur un peu de paille ? La statue équestre de Guillaume Ier qui jadis montrait du doigt les hauteurs de Gravelotte. Elle gît renversée, le socle est brisé. Plus loin, près du palais de justice, celle du prince sanglant Frédéric-Charles de Prusse a subi le même sort. Un peuple vengeur a passé : « Ça repose », fait mon guide.

Des groupes stationnent près de ces monuments et commentent symboliquement la chute des idoles ennemies. Si les Boches les entendaient ils pourraient mesurer l'amour délirant qu'ont pour la mère patrie ces populations dont les sentiments ne se sont jamais démentis et qui simplement déclarent : « Chers Français, nous vous attendions toujours. Nous n'avons jamais désespéré. »

Je suis mon guide. Sur la Domplatz, la silhouette de la cathédrale Saint-Etienne, un joyau d'art ogival. Sur un des piliers du portail s'élève la statue du prophète Daniel sous les traits de l'empereur Guillaume II. Pendant la nuit, un garçon a monté sur une échelle, a lié les mains du prophète aux moustaches en croc et suspendu une pancarte avec cette inscription : « *Sic transit gloria mundi* ». Ainsi passe la gloire du monde. La farce est plaisante.

Sur la place d'Armes, où les troupes allemandes défilaient au pas de parade, la statue du maréchal Fabert est pavoisée. Je lis l'inscription : « Si pour empêcher qu'une place que le roi m'aurait confiée tombât aux mains de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je n'hésiterais pas un instant à le faire ». Phrase que pouvaient méditer les soldats de l'Allemagne chaque jour, pendant les repos, entre les exercices.

En attendant le défilé

Soudain une sonnerie de trompettes éclate, c'est l'heure ! Débouchant par l'avenue de la Citadelle sur l'esplande, une musique de la 26e division d'infanterie attaque une marche guerrière. Derrière, le maréchal Pétain, commandant en chef les armées françaises du Nord et du Nord-Est, en costume de général, s'avance impassible sur un cheval gris. La foule trépigne et les cris de : « Vive le maréchal Pétain ! » éclatent spontanément des quatre coins de l'esplanade. Il se place devant la statue de Ney, car c'est devant lui que les troupes vont défiler. Le général Fayolle est là. Des voix crient : « Mangin ! » Mais le général Mangin vient de faire une chute de cheval assez grave. Son cheval s'était emporté et le glorieux commandant de la Xe armée est tombé, blessé à la tête et à la jambe. On le soigne à l'hôpital Saint-Clément. Après des heures de coma, il a repris connaissance et les médecins répondent de lui. C'est le général Lecomte, doyen d'ancienneté, qui va présenter les troupes à sa place.

Il se met place « Empereur-Guillaume ». Les états-majors du maréchal, de la 8e et de la 10e armée se placent derrière leurs chefs respectifs et cependant que sonnent à volées toutes les cloches de Metz, y compris la fameuse *Mute* datant de 1665 et pesant 219 quintaux, celle qui sonna la capitulation, le 28 octobre 1870 et l'entrée dans les murs des empereurs allemands et qui proclame maintenant, fidèle à sa devise, « la Justice », cependant qu'une batterie de 120, établie dans l'île Saint-Symphorien, tire 300 coups de canon à blanc, nos soldats passent.

Le défilé des libérateurs

Seul en avant, le général Perraud, commandant le 1er corps de cavalerie, suivi de son état-major. Devant le maréchal, il lève le sabre, l'abaisse dans un geste large d'offrande et de salut. Nos poilus défilent.

Voici des cyclistes du 146e, le 153e, des mitrailleuses, des détachements du 5e hussards, des 156e et 121e, du 10e génie, du 29e sénégalais, le 39e d'artillerie, de l'artillerie d'assaut. Pour finir, la 3e division de cavalerie avec ses cyclistes, un groupe de 105 et du génie.

Inlassable, la foule jette aux héros des bouquets et des petits drapeaux en papier. Les mouchoirs, agités par les fenêtres, tombent dans la rue. Des gosses de dix à douze ans emboîtent le pas aux soldats. Ç'en est trop. Les barrages craquent.

Deux jeunes filles, Hélène Tillement et Odette Beudinet, présentent au maréchal Pétain des gerbes de fleurs. Lui, très ému, les embrasse. L'instant est solennel. Sur les joues de celui qui est l'impassibilité même aux jours des plus durs combats, des larmes perlent. On crie : « Vive le maréchal ! » Les troupes sont passées.

Pétain à l'Hôtel de Ville

A cheval, suivi de son état-major et du général Favolle, le maréchal se rend à l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur lui est offert. Détail curieux, le coq du clocher de l'église Notre-Dame flamboie sous le soleil. Il est 4 heures.

Dans le vestibule, de chaque côté du grand escalier, immobiles sur chaque marche, une garde d'honneur composée de pompiers messins en grande tenue, de prévôts et de fillettes costumées. Les hourras fusent : « Vive l'armée ! Vive la République ! Vive le maréchal ! Vive Clemenceau ! »

M. Jung, adjoint, remplissant les fonctions de maire, député au parlement d'Alsace, au nom des Messins; M. Feudtsau, au nom des incarcérés dans les casemates d'Ehrenbreitstein; M. Netter, grand rabbin de Metz, président du consistoire israélite, au nom des israélites de Lorraine ; M. Ditsch, au nom des anciens combattants de 1870, prennent successivement la parole. Ils dépeignent les souffrances endurées, leur attachement inaltérable à la France, leur allégresse.

Le maréchal Pétain répond : « *Messieurs, la seule pensée qui nous a donné la volonté de vaincre, c'est bien la pensée de la libération de l'Alsace et de la Lorraine.*

» *A l'heure présente, le but est atteint. Honneur à vous tous qui n'avez pas désespéré ! Honneur à vos concitoyens ! Honneur à la Lorraine entière !* »

Les mains tendues s'étreignent, les applaudissements redoublent.

A la Cathédrale

Puis, à la cathédrale. Sous le portail, entouré du chapitre de la cathédrale et du clergé lorrain, Mgr Pelt, vicaire général, attend le maréchal. Soudain des acclamations ; conduit par M. l'abbé Kelle, prêtre à la cathédrale, le maréchal Pétain franchit les degrés au milieu d'un silence impressionnant. La voix de Mgr Pelt s'élève, mâle : « Monsieur le maréchal de France, *au nom du clergé lorrain, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de saluer en vous l'armée française.* »

C'est le *Te Deum*, puis le maréchal s'incline devant les tombes du grand évêque patriote de Metz, Mgr Dupont des Loges, et de son successeur, Mgr Fleck, qui se trouvent derrière le maître-autel.

En France, les vivants n'ont jamais oublié ce qu'ils devaient aux morts.

A la Préfecture

La nuit vient vite. Des soldats font la haie alentour la préfecture. Soudain un commandement sec : « Présentez armes ! ».

Comme le général et M. Mirman pénètrent dans le salon de réception où rien n'a été changé depuis les derniers occupants, un fait assez curieux se produit : une superbe peinture à l'huile de 2 mètres sur 3 du kaiser en pied est pendue au mur. Un geste suffit. Un brigadier sort de sa poche un couteau, coupe la ficelle et l'empereur est posé dans un coin, la figure contre le mur où il boudera pour toujours.

Le général de Maud'huy, nommé gouverneur militaire de Metz, remet l'administration de la ville à M. Mirman en présence de la municipalité et de plusieurs députés lorrains au Reichstag. Après quoi, M. Mirman prend la parole :

« *L'armée est entrée la première dans Metz. C'est d'elle que je devais tenir les pouvoirs qui m'ont été donnés lorsque, avec mes collègues Maringer et Poulet, nous fûmes choisis par M. Clemenceau. L'entrevue fut courte : « Vous irez là-bas travailler au mieux du pays, travailler avec votre cœur et votre tête » ; ce fut tout.*

» *De mon cœur, messieurs, je suis sûr ; de ma tête, je ferai le meilleur usage possible et serai digne de la confiance qu'on a mise en moi.* »

Après avoir fait l'éloge du superbe vieillard qu'est Clemenceau, le père la Victoire, il continue, en s'adressant aux maires de Nancy et de Metz, MM. Simon et Jung :

« *Autrefois des rivalités ont pu exister entre les villes de Nancy et de Metz, sans grande valeur d'ailleurs ; elles sont finies désormais. Allons, maires des deux villes frontières, donnez-vous la main et embrassez-vous. C'est pour une cause commune et sainte que nous travaillons pour la France !* »

Des fusées montent vers les étoiles, les musiques donnent des aubades, l'Hôtel de Ville n'est plus qu'une rampe lumineuse. Le tumulte pacifique roule toujours, dans la cité délivrée des barbares; la *Marseillaise* est clamée aux coins des rues, dans les cafés, dans les restaurants. Il faut comprendre toute la sainte fièvre patriotique avec laquelle ils la prient, alors que de tous côtés les cloches des paroisses égrènent leurs carillons et qu'au grand beffroi la *Mute* annonce à la Lorraine entière la délivrance et le retour à la France de Metz la libérée.

Lieutenant Fernand Marson.

VENTRE AFFAMÉ... !

— Hein ! Monsieur Fritz, notre passage ne doit pas trop vous plaire !

— Si, kamarade ! On vient respirer l'odeur de vos cuisines roulantes !

La Reine des Belges et le prince héritier

grand'croix de la Légion d'honneur

A l'occasion de la rentrée victorieuse des souverains et des troupes belges à Bruxelles, le gouvernement de la République a décidé de conférer la grand'croix de la Légion d'honneur à Sa Majesté la reine Elisabeth.

La même dignité est conférée au prince héritier qui recevra également la croix de guerre.

Rappelons à cette occasion que le Président de la République a déjà remis la médaille militaire au roi Albert et la croix de guerre à la reine qui n'a cessé de secourir nos blessés sous le feu de l'ennemi.

Le reine Elisabeth

Le prince héritier

(Cl. H. Manuel.)

Le prince Léopold, duc de Brabant, a dix-sept ans.

Persius avoue la défaite de la marine allemande au cours de la guerre

(Du correspondant du Petit Journal*)*

Zurich, 20 Novembre. — Dans un article du *Berliner Tageblatt* intitulé : « *Comment vint la défaite* », le capitaine de vaisseau Persius dévoile la vérité sur la flotte allemande.

Les espérances, dit-il, que le public avait conçues sur l'anéantissement de la flotte anglaise et sur le succès de la guerre sous-marine reposaient sur des mensonges dont les principaux auteurs furent Tirpitz et Capelle. Le public ne savait pas que, depuis plus d'un an, notre flotte de haute mer n'existait pour ainsi dire plus et que les fameux sous-marins qui devaient contraindre l'Angleterre à capituler n'existaient pour la plupart que dans la bouche de nos amiraux.

Le capitaine Persius, parlant de la bataille du Skagerrak, déclare que cette prétendue victoire fut également un bluff de l'état-major allemand. Si le temps avait été clair, pas un bateau allemand n'aurait échappé.

Dès octobre 1917, l'Amirauté allemande, en raison de la disette de matériaux, fut obligée, pour pouvoir continuer la construction des sous-marins, de démolir un très grand nombre de vaisseaux de ligne. 23 cuirassés furent ainsi envoyés aux chantiers de démolition, puis ce fut le tour de 8 garde-côtes, de 3 croiseurs cuirassés et de 19 croiseurs. Au commencement de 1918, la flotte allemande de combat ne comprenait plus que les dreadnoughts les plus récents et un petit nombre de croiseurs de bataille.

Hécatombe de sous-marins

Quant aux sous-marins, qui, suivant le message de l'état-major, existaient au nombre de plusieurs centaines, voici les véritables chiffres d'effectifs pour 1917 : en avril, 126 ; en octobre, 146 ; en décembre, 137 ; en juin 1918, 113. Dans le cours de l'année 1917, la flotte allemande perdit 66 sous-marins et n'en reconstruisit que 83. Il ne faut pas croire que les 113 sous-marins existant en juin 1918 étaient tous employés à la guerre sous-marine effective, le nombre de ceux qui étaient véritablement en ligne flottait entre 12 et 30 0/0 du chiffre total.

Ces révélations du capitaine Persius bien que très tardives présentent au point de vue historique un réel intérêt. — **M. Ray.**

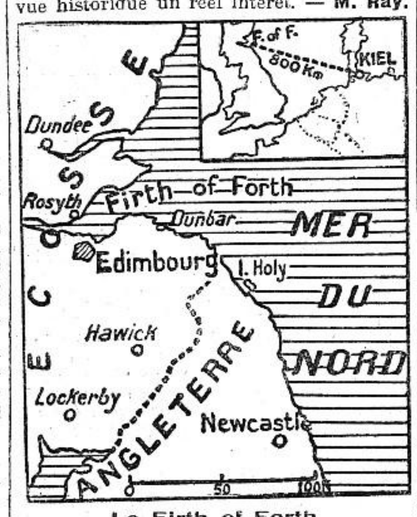

Le Firth of Forth
où aura lieu la reddition
de la flotte allemande
(Voir nos dépêches en 3e page)

Les chefs d'Etats alliés à Paris

On a manifesté le désir de voir les chefs d'Etats des pays alliés venir à Paris, où la population sera heureuse de leur manifester ses sentiments et d'acclamer en leur personne les vaillantes nations qui ont contribué avec la France au triomphe du droit.

Nous croyons savoir que ce souhait sera réalisé.

Le bureau du Conseil municipal a décidé qu'ils seraient reçus officiellement à l'Hôtel de Ville.

Les R. A. T. des classes 90, 91 et 92

C'est demain vendredi — à moins que cet après-midi la Chambre n'en décide autrement — que viendra en discussion l'interpellation déposée par M. Guichard sur la démobilisation des vieilles classes. Le gouvernement sera appelé à ce propos à faire connaître ses intentions relativement au renvoi des R. A. T. dans leurs foyers.

Les R. A. T. appartenant aux services dits techniques seront remplacés par des hommes des classes plus jeunes, de façon à ne pas désorganiser brusquement ces services.

Le roi Albert et la reine font à Anvers une entrée triomphale

(De notre envoyé spécial accrédité auprès des armées britanniques)

Anvers, 20 Novembre. — Les rois ses ennemis cherchent à l'étranger des châteaux où ne pourra venir battre la haine de leur peuple et lui Albert, dans son pays, triomphant, avance. Sur son passage, la Belgique déborde d'amour. Les routes de Flandre et de Wallonie ! De longues kermesses. Les troupes les remontent en joyeuse hâte des arcs de triomphe poussent partout, si on est en pleine campagne où l'on ne voit que des moutons, il en est sur de petits chemins que seuls des égarés penseront à prendre, les villages sont tout en couleurs, les rues sont sous le dais des drapeaux noir-jaune-rouge. Personne plus ne travaille, le peuple sur ses places, à ses fenêtres, du premier matin à la nuit tombée regarde les régiments en marche. Dans chaque bourg, dans chaque ville, chaque mère guette, soulevée au milieu des rangs, la réapparition de son fils. Il n'y eut pas de congés pour eux. Ce n'est pas quatre mois, c'est quatre ans qu'ils ne se sont pas vus, étreints. Les cloches sonnent, les carillons jouent, elles sonnent, ils jouent depuis neuf jours. C'est que dans leur cas on ne ressuscite pas entièrement en vingt-quatre heures, la pierre du tombeau était trop lourde, elle ne se soulève que peu à peu. Joue carillon, répète sans cesse qu'ils sont bien libres ! Joue à Gand, à Bruges, à Bruxelles, à Anvers, ce matin surtout chante sur Anvers, voici le roi !

C'est de là qu'en 1914, pour le calvaire il est parti. Anvers, unique espoir, comme le reste tomba, et ce fut la retraite le long de la mer, et ce fut le roi avec sa reine et ses deux princes et son armée jetés à la côte. Anvers, dernière cité qui vit ce glorieux malheur, aujourd'hui est debout. Ce lui qu'elle regarda s'éloigner emportant dans ses bras pour que l'Allemand ne la salisse pas l'honneur de la Belgique, vainqueur lui revient.

La formidable ovation d'Anvers

Tous les notables, tous les bourgeois, tout le peuple, tous les enfants, même ceux qui ne marchent pas encore, les marchandes en tablier, les dames en toilette, les sœurs de charité en cornette agrippées comme les autres le long des tuyaux de descente, à travers tout le grand Anvers, sur les trottoirs, aux fenêtres, aux balcons, sur les toits, dans les arbres, surgissant des enseignes, à cheval sur les volets, toute l'immense cité soulevée et en silence attend. Le voilà ! Il est en auto découverte, la reine à son côté, il porte trois rubans, un belge, deux français, médaille militaire et croix de guerre. Le voilà ! Les cris qui n'enforment plus qu'un formidable le frappent en plein corps, il en a certainement reçu le choc, il s'incline une seconde vers le dossier de sa voiture. Le voilà ! le voilà ! Enfants, hommes, femmes, de leurs voix mêlées, emplissent toute la foule. Mais il faut les arrêter, ils vont l'étouffer, ils vont étouffer la reine, le chauffeur en a perdu son volant, il est là les mains levées, tâchant de se dégager. Des cavaliers accourent, desserrent l'étreinte. Mais voilà autre chose, voilà maintenant que ça tombe du ciel : des premiers aux sixièmes étages pleuvent les fleurs. Coupez les tiges au moins, vous allez lui faire du mal à votre roi et la reine est forcée de mettre ses mains devant son visage. Que le carillon cesse de jouer, les cloches de sonner, à quoi bon, les cris sont plus forts. 10.000 mouchoirs à la fois, 200.000 en tout s'agitent sans cadence, lui disent : « Tu as raison n'aie pas peur, nous avons beaucoup souffert, mais ne crains rien, pas un ne pense que tu as eu tort, regarde-nous, nous t'adorons. » Depuis trois heures de temps dure ce délire.

Soudain, près de sa voiture monte un cri, un seul cette fois, un cri de femme : « Fernand ! Fernand ! » Et la femme lève les bras en hurlant, elle a reconnu son fils dans l'un des cavaliers d'escorte.

Maintenant, la foule s'émeut, elle dit : « C'est trop beau ! C'est trop beau ! » Elle répète : « C'est trop beau! C'est trop beau! » Que se passe-t-il ? A la fenêtre de l'hôtel de ville, le roi, la reine, le prince héritier, petit prince, sont là immobiles. Ils s'offrent à leur peuple. Le peuple éclate en larmes.

L'apparition

Ce n'est pas fini. Les cavaliers ouvrent un passage. Le roi va à la cathédrale. Il arrive. Sur le seuil, un grand vieillard tout en or est là. Il a une grande robe en or, un chapeau d'évêque en or, une crosse en or, il ne bouge pas plus qu'une statue, il est l'archange qui a jeté *le mauvais* aux enfers et attend *le bon* : le cardinal Mercier.

Albert Londres.

La Chambre rend un hommage solennel au Président Wilson et aux Alliés

La Chambre était appelée, hier, à se prononcer sur la proposition de loi adoptée par la commission de l'armée et rendant un hommage national au Président Wilson et aux alliés.

C'est à l'unanimité et au milieu des vifs applaudissements de tous les députés que la proposition a été votée à mains levées.

Voici le texte de cette proposition :

Les Chambres françaises déclarent :

Art. 1er. — Le Président Wilson et la nation américaine, les nations alliées et les chefs d'Etat qui sont à leur tête ont bien mérité de l'humanité.

Art. 2. — Le texte de la présente loi sera gravé, pour demeurer permanent, dans toutes les mairies et dans les écoles de la République.

Dès le début de la séance, M. Abel, qui préside, donne la parole à M. René Renoult, président de la commission de l'armée, que cette dernière a chargé de rapporter le projet.

Après avoir déclaré que c'est dans l'idéal démocratique que les nations alliées ont puisé, au seuil même de l'abominable guerre, la source de leur résolution inlassable, M. Renoult rend, aux applaudissements

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

prolongés de la Chambre, un solennel hommage au Président Wilson, puis il ajoute :

« La voix qui s'est élevée d'outre-Atlantique est, après cent trente années, l'écho de notre propre voix. Cent trente ans ! long espace sans doute, et qui dépasse de beaucoup la durée de nos existences éphémères ; mais brèves minutes pour l'éternité ; car, vue dans le recul de l'histoire, la grande guerre de 1914-1918 se reliera par-dessus le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, à la révolution d'Angleterre, à l'indépendance de l'Amérique et aux guerres de notre révolution française (Applaudissements) et la déclaration des droits des peuples que nous allons écrire demain, se confondra avec la charte des libertés parlementaires anglaises, avec les déclarations des droits de l'homme de la libre Amérique et de la France révolutionnaire. (Applaudissements.)

Et si cette nouvelle étape de l'émancipation humaine s'est tant fait attendre pour nous, c'est qu'il y avait encore, sur notre globe, des êtres aveuglés par le prestige de la force brutale. « La force prime le droit », avait dit Bismarck, après nos revers de 1870 ; « nécessité n'a pas de loi », avait balbutié, en 1914, son pâle successeur, Bethmann-Hollweg. Ces aphorismes cesseront d'avoir cours. Grâce à la victoire de l'Entente, il est démontré aujourd'hui, par les preuves les plus convaincantes, par la restitution symbolique de l'Alsace et de la Lorraine à la France (applaudissements) que la simple violence ne suffira jamais à rien fonder et que, par les invincibles énergies qu'il suscite, le droit est plus fort que la force.

M. Renoult termine par ces paroles unanimement applaudies :

« Tournant cette dernière page du livre sanglant de la guerre, nous venons vous proposer d'évoquer à la barre du Parlement français la haute figure de toutes les nobles nations qui ont accepté tant de souffrances pour la sainte cause de la liberté et de les citer solennellement à l'ordre du jour de l'humanité. »

A sa descente de la tribune, M. René Renoult est félicité par de nombreux députés et par les membres du gouvernement qui entourent MM. Clemenceau et Pichon.

M. Emmanuel Brousse intervient alors. Il demande que les nombreux volontaires espagnols et catalans qui sont venus combattre sous les plis du drapeau tricolore soient associés à l'hommage solennel rendu à nos vaillants alliés.

Sur quoi des observations de MM. Damour et Bracke, et l'on vote à l'unanimité les deux articles de la proposition, ainsi que l'ensemble.

Pour la libération des vieilles classes

Après avoir voté à l'unanimité la proposition rendant un hommage solennel au Président Wilson et aux Alliés, la Chambre, à la demande de M. Abrami, sous-secrétaire d'État à la guerre, a adopté, sur le rapport de M. Paté, le projet suspendant l'application de la loi du 10 août 1917 (loi Mourier).

Le gouvernement, a dit à ce propos M. Paté, avait compris la nécessité de voter la loi Mourier, qui avait pour but de maintenir l'égalité et la justice dans ce pays. Les motifs qui la justifiaient n'existent plus et nous estimons que nous devons examiner de suite les mesures qui s'imposent pour la libération des vieilles classes. (Très bien ! très bien !)

Le pécule du soldat

M. Pressemane interpellait ensuite sur « la non-application de la loi du 9 avril 1918 qui garantit un pécule minimum de 1.000 francs aux familles des soldats morts pour la patrie ».

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a fait observer que la loi était rendue inapplicable dans son intégralité en raison d'un amendement voté en cours de discussion, lequel surcharge d'un milliard — une paille ! — les crédits qui avaient été prévus et votés. Néanmoins, les hommes engagés au combat ont touché les 3 francs promis ; les hommes libérés ont reçu le pécule majoré, les sous-officiers et officiers subalternes ont obtenu l'indemnité de combat ainsi que les marins. Donc, pour toute la partie gagée par des crédits, la loi a été strictement appliquée.

Le gouvernement a déposé une demande de crédits supplémentaires en ce qui concerne l'amendement relatif au pécule. On la discutera mercredi prochain. Aucune discussion n'est utile avant le vote de ces crédits.

L'ordre du jour pur et simple a été adopté.

Le reste de la séance a été consacré à la suite de la discussion du projet sur l'alcool. On continuera cet après-midi, mais auparavant, on discutera le projet relatif à la réquisition de la flotte marchande.

UNE MANIFESTATION DE LA C. G. T. et de l'Union des syndicats de la Seine

La Confédération générale du Travail et l'Union des syndicats de la Seine ont décidé d'organiser une grande démonstration à laquelle sont conviés tous les ouvriers de la région parisienne ; elle aura lieu dimanche prochain, à 9 heures du matin, au Cirque d'Hiver.

Au cours de cette réunion, il sera donné connaissance des règles générales pour le réajustement de la production de guerre à la production du temps de paix. Il sera également donné connaissance des cahiers de revendications générales pouvant servir de base à l'action des syndicats ouvriers.

La démission de M. Bled

M. Bled, secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine, vient de donner sa démission du poste qu'il occupait depuis janvier 1913, après avoir été secrétaire du syndicat des jardiniers et secrétaire de la commission administrative de la Bourse du Travail.

Très fatigué par la suractivité qu'il déployait depuis la guerre à rendre service aux militants syndicalistes, il se retire en étant nommé régisseur de la propriété « La Landronnière », dans le Loir-et-Cher, acquise par le syndicat des cochers-chauffeurs dans le but d'en faire une vaste maison de repos pour les membres de ce syndicat.

QUAND ET COMMENT auront lieu les prochaines élections ?

On se préoccupe beaucoup depuis quelques jours dans les milieux parlementaires de la date et du mode des prochaines élections.

Une délégation parlementaire du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste est allée entretenir M. Clemenceau de la question. Dans la matinée d'hier, le groupe des républicains de gauche de la Chambre a fait, auprès du président du Conseil, une démarche analogue. Au nom de ses collègues, M. Saumande a indiqué qu'à leur avis, les élections ne pourraient avoir lieu dans un délai court, en raison de la revision des listes électorales. De plus, l'ordre normal des élections leur paraît le suivant : élections municipales d'abord, cantonales ensuite, puis sénatoriales, législatives enfin.

Ajoutons que les diverses opérations électorales devront être terminées avant le 17 janvier 1920, date à laquelle le Parlement renouvelé devra procéder à l'élection du Président de la République.

Un singulier concile internationaliste

Dans quel pays se tiendra-t-il ?

La nouvelle majorité socialiste avait décidé de fêter la révolution allemande au cours d'un grand meeting qui devait se tenir dimanche prochain.

Faute de salle, les organisateurs ont dû différer la réalisation de leur projet, et la commission permanente du parti s'en tiendra à la rédaction d'un nouveau manifeste pour lequel les socialistes essaient de se mettre d'accord avec le bureau de la C. G. T.

D'autre part, M. Camille Huysmans, qui n'a pas perdu l'espoir de reconstituer l'Internationale dont il est la cheville ouvrière, vient de saisir le secrétariat du parti socialiste d'une série de suggestions relatives à la tenue d'une conférence socialiste internationale, laquelle concorderait avec le congrès de la Paix. Les membres de la C. A. P. socialiste ont décidé d'examiner prochainement, dans une réunion commune avec le groupe socialiste parlementaire les moyens d'organiser à bref délai cette conférence internationale, avec l'espoir que les difficultés qui amenèrent une série d'avatars aux internationalistes durant la guerre, auront disparu avec la cessation des hostilités.

Une question se pose, difficile à résoudre : dans quel pays se tiendrait ce singulier concile où les socialistes des nations alliées seraient appelés à palabrer non seulement avec Scheidemann, l'ancien ministre du kaiser, mais avec Lénine, car les « ex-minoritaires » espèrent bien profiter d'une telle occasion pour nouer des relations avec les bolchevicks, pour lesquels ils affichent volontiers une sympathie teintée d'admiration.

Le 11 novembre, fête nationale

La commission d'administration générale de la Chambre a adopté la proposition Delaroche-Vernet tendant à l'érection en fête nationale de la date du 11 novembre et a également approuvé la proposition de M. Abel Lefèvre tendant à ce que le gouvernement s'entende avec les puissances alliées pour que cette fête soit célébrée dans tous les pays de l'Entente. M. Abel Lefèvre a été désigné comme rapporteur.

Allo ! Allo ! — J'écoute...

Le public parisien se plaint depuis quelque temps de ne pouvoir obtenir rapidement les communications téléphoniques. Quelles sont les causes de cette lenteur ?

La réponse a été la même partout :

« Manque de personnel ! Ajoutez à cela, nous a-t-on dit, l'épidémie de grippe qui a sévi chez nous plus que partout ailleurs peut-être, — puisque, pour ne citer qu'un exemple, un service a compté certain jour 220 malades sur 600 employées, — et vous pourrez vous rendre compte du surcroît de travail qui incombe à certains moments au personnel des téléphones.

» Mais, a-t-on ajouté, vous pouvez dire que la situation s'améliore de jour en jour : la grippe diminue, certains de nos employés vont sans doute être prochainement libérés et le public, d'ici peu, n'aura plus de raison de se plaindre... »

Le moratorium des assurances

Le ministre du Travail a fait signer en conseil des ministres un décret prorogeant pour une nouvelle période de deux mois les délais accordés aux sociétés d'assurances, de capitalisation et d'épargne pour l'acquittement des sommes dues par elles.

Le décret, analogue aux précédents, organise toutefois un régime de transition au profit des assurés rapatriés qui se sont trouvés dans l'impossibilité de payer leurs primes échues depuis l'invasion et qui demandent à l'assureur de leur consentir une avance sur police ou le remboursement de la valeur de rachat de leur contrat.

L'espionnage d'un garde-frontière

Hier a été amené, devant M. Mangin-Bocquet, capitaine rapporteur devant le 2e conseil de guerre, le garde-frontière Léon Ravier, inculpé de complicité d'intelligences avec l'ennemi. Il avait envoyé à son frère, installé en Suisse, où il vient d'être arrêté, les numéros de nos régiments formant les secteurs postaux, ainsi que des renseignements sur les points de chute des obus lancés sur Paris par les pièces à longue portée allemandes.

L'affaire Humbert-Lenoir-Desouches

Le lieutenant Jousselin a entendu hier trois fonctionnaires du service des passeports à la préfecture de police sur le fonctionnement de ce service et les conditions dans lesquelles des passeports ont été délivrés à Lenoir et Desouches pour la Suisse en 1915 et 1916.

Pas de sentimentalité

Ruiner la France, asservir, anéantir la race française, tel fut le but avoué, proclamé même par l'Allemagne ; elle a tout fait pour l'atteindre, sans arrêt, sans pitié, sans remords. Et l'on nous parle aujourd'hui de ménagements à garder envers elle, de mesures de clémence, d'oubli. Avec leur perfidie native, les Teutons voudraient faire vibrer chez nous la corde sentimentale : ils n'y parviendront pas.

L'armistice est d'hier. Il dit que l'ennemi vaincu nous doit restitutions, réparations et garanties. La restitution doit se faire notamment par la libération des territoires envahis ; les réparations, par la remise en nature des objets dérobés ou, à leur défaut, par de justes indemnités ; les garanties, nous les trouverons par la saisie des armes de guerre, de la flotte navale, de la flotte aérienne, par l'occupation des villes et des points stratégiques importants.

Voilà les grandes lignes de l'armistice, mais combien de détails sont laissés dans l'ombre ? Que de questions sont soulevées par les intéressés, c'est-à-dire par les victimes.

La restitution en nature des objets dérobés est de toutes les mesures la plus urgente ; il ne faut pas que l'Allemagne, après avoir subi la défaite militaire, puisse tenter de prendre la revanche économique.

Les manufacturiers des régions envahies dressent, avec preuves à l'appui, le bilan des rapines et des destructions, et ils ont pour organes autorisés leurs chambres de commerce.

Aux sociétés, aux syndicats, aux groupements agricoles incombe le devoir de faire de même ; ils seront aidés dans cette tâche par les directeurs des services départementaux, par les préfets et par le ministre de l'Agriculture qui a dans ses archives de précieux documents.

De toutes parts les réclamations affluent. En voici quelques-unes :

Dans les départements libérés, tous les tracteurs, toutes les machines, tous les instruments aratoires en bon état ont été soigneusement emballés et emportés outre-Rhin ; il nous faudra des années pour les remplacer si on n'obtient pas la restitution en nature.

Chevaux et bœufs de labour ont été dérobés : rien ne sera plus facile que d'obtenir l'équivalence par les chevaux de guerre de l'armée allemande.

Des milliers d'hectares sont recouverts de fer, de boulets, de mitraille. La remise en état sera longue. Ce travail pénible et parfois dangereux doit être imposé aux prisonniers ; à eux aussi l'obligation de remetire en valeur les champs qu'ils ont ruinés.

Mais ce n'est pas tout. Des régions entières ont été privées pendant quatre années de tout élément fertilisant et notre production nationale en a terriblement souffert.

Les industriels réclament justement du combustible pour l'exploitation du bassin de Briey. Nos charbonnages ont été noyés, anéantis, rendus pour longtemps inutilisables ; les houilles allemandes devront, par un juste retour, prendre la place des nôtres et contribuer ainsi à la prospérité de cette région si convoitée.

Dans le même esprit, les agriculteurs font état de tous les produits dont ils ont été privés et réclament par compensation des produits allemands. C'est une légitime réparation qu'il faut imposer. Nos ennemis doivent fertiliser nos terres qu'ils ont si longtemps stérilisées.

Un président de syndicat m'écrit dans ce sens une lettre où il demande des engrais potassiques, si rares chez nous et si répandus chez nos voisins. « Les sels de potasse, » dit-il, c'est la richesse de l'Allemagne. » Par eux, elle obtient son puissant rende» ment de céréales, ses immenses champs » de pommes de terre, ses houblonnières » fertilisées, ses récoltes kolossales de bet» teraves, ses graines sans pareilles de » betteraves sucrières dont elle nous four» nissait avant la guerre 60,000 quintaux. » Que nos spoliateurs nous donnent les » moyens de refaire ce qu'ils ont détruit. »

Comme on le voit, nos industriels, nos agriculteurs ne poursuivent pas la destruction du haineux adversaire, mais ils se refusent à tout rapprochement, à tout ce qui pourrait ressembler à une fraternisation. Ils n'ont aucune confiance dans ses avances et ses déclarations, qu'elles émanent de Vienne ou de Berlin. Ils ne veulent pas manquer aux principes d'humanité. Ils laisseront aux vaincus la faculté de travailler, mais à condition que le travail soit profitable aux vainqueurs.

H. GOMOT,
Sénateur du Puy-de-Dôme.

100 Millions pour la Défense Nationale

La *Mutuelle de France et des Colonies* vient de souscrire au 4e Emprunt National pour une somme de 35.000.000fr., ce qui en y ajoutant les 65 *millions* déjà souscrits précédemment, forme un total de 100 *millions*.

MAXIMA ACHÈTE AU MAXIMUM
OBJETS D'ART & AMEUBLEMENT — BIJOUX — ANTIQUITÉS, AUTOS
3, rue Taitbout. Tél. [illegible]

L'Emprunt de la Libération

La délivrance des certificats provisoires

L'affluence des souscriptions à l'Emprunt de la Libération a mis quelques caisses dans l'impossibilité de délivrer immédiatement des certificats provisoires à tous les souscripteurs. Ce fait qui démontre à lui seul le succès de l'Emprunt ne saurait ralentir les souscriptions ; des mesures ont été prises pour que le récépissé délivré par les caissiers dans ces cas exceptionnels soit remplacé dans le plus bref délai, par un certificat provisoire muni de coupons.

PLUS DE ZONE DES ARMÉES
Des communications et du ravitaillement demande le groupe parlementaire des départements envahis

Sur la proposition de M. Hayez et Touron, sénateurs, et Lebrun, député, le groupe parlementaire des départements envahis a voté, à l'unanimité, la motion suivante qu'il a transmise au gouvernement :

« Le groupe parlementaire des régions libérées,

» Considérant que le ravitaillement ne sera assuré dans les départements qu'il représente qu'avec la liberté complète de circulation ;

» Réclame la suppression immédiate de la zone des armées, ce qui permettra le déplacement de tous sans aucune formalité compliquée devenue ainsi inutile ;

» La réorganisation rapide des moyens de communication par poste, télégraphe et par téléphone ;

» La remise en état des chemins de fer y compris les lignes secondaires, et en attendant l'emploi des autos qui semblent nécessaires pour y suppléer. »

La réparation des dommages de guerre

M. Tournan, député du Gers, vient de déposer un amendement qui concilie le système de la Chambre et du Sénat pour la réparation des dommages de guerre.

Selon la formule du Sénat, le sinistré aurait toujours droit, en matière d'immeuble, au montant de la perte subie évaluée à la veille de la mobilisation ; mais s'il ne remplaçait pas, s'il ne reconstruisait pas, il n'aurait pas droit aux frais supplémentaires de reconstitution qui formeront la partie de beaucoup la plus importante de l'indemnité.

Or, l'ennemi devra nécessairement, dans tous les cas, l'indemnité totale. M. Tournan propose que la somme correspondant aux frais supplémentaires soit obligatoirement consacrée au remploi qui serait effectué par la commune du dommage ou, à défaut, par un établissement public du département.

Pour les immeubles industriels, comme le remploi judicieux et leur utilisation exigent une compétence spéciale, le soin du remploi serait confié à des groupements corporatifs ou, à défaut, à un office national de la production industrielle. La proposition tend, en somme, à créer à côté du remploi industriel facultatif, un remploi collectif obligatoire.

C'EST LA NUIT PROCHAINE
que se fait le recensement pour les nouvelles cartes d'alimentation

C'est ce soir que, dans toute la France, les consommateurs devront établir, en vue du renouvellement général et définitif de la carte individuelle d'alimentation, une fiche de déclaration également individuelle.

Le plus grand soin doit être apporté à l'accomplissement de cette formalité.

Elle permettra après les fluctuations, en sens divers, d'une partie de la population, au cours des six derniers mois, de rectifier certaines erreurs inévitables desquelles, lors de la distribution des cartes en octobre, étaient résultés quelques dérangements pour le public.

Elle permettra, en outre, de donner à la carte de 1919 un caractère d'authenticité tel qu'elle constituera une véritable pièce d'identité, d'un usage particulièrement pratique.

Le Synode des Églises réformées évangéliques de France

Le Synode national des églises réformées évangéliques s'est réuni récemment à Paris, en l'église du Saint-Esprit.

Ses membres ont voté des adresses au Président de la République, au président du Conseil et au maréchal Foch.

Le Synode s'est terminé par une belle et émouvante cérémonie interalliée. Ont pris successivement la parole, après le président de la commission permanente qui leur a souhaité la bienvenue, un aumônier belge, un aumônier anglais, le secrétaire de l'Y. M. C. A. américaine, un lieutenant de l'armée tchèque délégué par le gouvernement tchéco-slovaque. Les hymnes nationaux ont été joués aux grandes orgues. Une section d'éclaireurs a présenté les drapeaux, tandis que l'assemblée, debout, chantait un hymne de reconnaissance.

Le Synode a reçu le lendemain un représentant des églises protestantes vaudoises d'Italie. Il a été également salué par des représentants des protestants d'Ecosse et des 70 millions de protestants des Etats-Unis.

INFORMATIONS MILITAIRES

La fiche de recensement. — L'état-major de l'armée vient de créer un nouveau modèle de fiche dite de « recensement ». Cette fiche, sur laquelle figureront tous les renseignements civils et militaires de l'homme mobilisable, restera au dépôt du corps auquel l'intéressé a été affecté. Ces fiches vont être incessamment distribuées dans les unités qui devront les remplir.

La deuxième citation du 248e d'infanterie

Le 248e régiment d'infanterie vient d'obtenir sa deuxième citation à l'ordre de l'armée et la fourragère avec le motif suivant :

« Régiment d'élite, admirable d'héroïsme, de mordant et d'entrain. Sous l'énergique et brillante impulsion de son chef, le lieutenant-colonel Marchand, a repoussé le 9 juin 1918, devant Mesnil-Saint-Georges, l'offensive allemande ; a enlevé le 9 août la crête du Monchel ; a, du 11 au 18 août, rejeté pied à pied l'ennemi sur la ligne de Tilloloy, prenant au cours de cette avance 250 prisonniers, 6 canons, 50 mitrailleuses ; du 11 au 14 octobre, sous le feu d'un ennemi supérieur en nombre, dans des conditions matérielles extrêmement dures, a montré une ténacité héroïque et forcé le passage de l'Oise. »

Le 248e, dont le dépôt est à Guingamp, est un régiment de Bretons, de Méridionaux et de Parisiens.

ECHOS

M. Clemenceau, entouré de M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, du baron de Gaiffier d'Hestroy, ministre de Belgique à Paris, du général Mordacq, de M. Georges Mendel et des autres membres de son cabinet, a assisté hier matin, d'une fenêtre du ministère de la Guerre, à une aubade donnée en son honneur par la musique du premier régiment des Guides.

Après avoir entendu la *Marseillaise* et la *Brabançonne*, le président du Conseil est descendu dans la cour féliciter le chef de la musique ; il a invité les musiciens à venir dans le salon Carnot sabler le champagne en l'honneur du roi et de la reine des Belges, qu'il espère saluer bientôt à Paris.

Puis la musique, escortée par un très nombreux public, s'est rendue aux Invalides. Elle a été reçue à son arrivée par le général Moinier, gouverneur de Paris, entouré du général Niox, commandant les Invalides.

M. Ermant, sénateur de l'Aisne et maire de Laon, et M. Gustave Dron, maire de Tourcoing et sénateur du Nord, que les Allemands avaient pris comme otages, étaient, hier, à Paris. L'un et l'autre ont connu le dur régime des geôles allemandes, les privations, les vexations et la faim... Ils ont été traités comme des malfaiteurs et même des espions, a dit le docteur Dron. Nos misérables ennemis n'ont eu aucun égard pour leur caractère ni même pour leur âge.

Les deux vaillants sénateurs ont fait part, hier, à leurs collègues, des souffrances qui ont gravement altéré leur santé, mais ils ont ajouté que rien n'avait pu diminuer leur confiance dans la victoire finale de la France. Souhaitons à MM. Dron et Ermant un prompt et complet rétablissement et félicitons-les de leur courage et de leur belle énergie morale.

Le comité exécutif du monument qui doit être érigé sur la côte française de l'Atlantique pour commémorer l'intervention américaine dans la guerre du Droit a décidé qu'une souscription nationale serait ouverte et qu'un appel serait adressé à toutes les municipalités et à la presse.

Une délégation a été désignée pour s'occuper de l'étude et de la réalisation du monument en s'inspirant des paroles prononcées par le général Pershing lors de sa visite au cimetière de Picpus : « Lafayette, nous voici ».

Un comité vient de se créer pour élever un monument, à Strasbourg, à Rouget de L'Isle. La présidence a été offerte au baron de Dietrich, descendant du maire de Strasbourg chez lequel notre chant national fut chanté pour la première fois.

M. de Dietrich, l'un des organisateurs des manifestations qui se sont déroulées ces jours-ci à Paris, est officier dans l'armée française.

Le drapeau qui, en 1870, flottait sur la mairie d'Altkirch est en ce moment à Chalon-sur-Saône. Il avait été confié en 1870 à M. Brill, industriel, par M. Lemann, maire d'Altkirch, avec mission de le rapporter dans cette ville quand elle redeviendrait française. M. Brill, toujours détenteur du drapeau, va pouvoir tenir aujourd'hui la promesse faite il y a 48 ans. Il retourne à Altkirch avec le précieux emblème.

Notre excellent confrère de l'agence Havas, M. Simon Hirsch, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa fille, Mlle Blanche Hirsch, décédée à l'âge de vingt-cinq ans.

La Hernie. — Cette décourageante infirmité si répandue est enfin vaincue sans bandages gênants ni opérations par la nouvelle méthode du Docteur LIVET-GARIGUE, l'éminent spécialiste-herniaire de la Faculté de Médecine de Paris. Pour recevoir cette méthode gratis et franco, écrire à l'Institut Orthopédique, 7 *bis*, rue Eugène-Carrière, à Paris (18e). Visites et essais gratuits chaque jour, de 9 h. à 12 h. et de 1 h. 1/2 à 6 h. Dimanches et fêtes exceptés.

Pour fêter l'armistice. — Mardi après-midi et dimanche dernier, une automobile pavoisée suivait les boulevards, envahie par la foule. De la voiture l'on distribuait les parfums captivants de « LE BUAN », parfumeur en gros, 48, rue Claude-Vellefaux, créateur du célèbre « Rêve inconnu ». Nos industriels se mettraient-ils enfin à imiter les méthodes américaines ? L'on ne pourrait que les en féliciter.

Aujourd'hui et jusqu'au 24 Novembre
LE BAZAR DE L'HÔTEL-DE-VILLE
PARIS
offre à tout Acheteur de 150 frs de Marchandises
Un Titre de l'Emprunt
d'une valeur nominale de Cent Francs
libéré du 1er terme.

CONTES du *PETIT JOURNAL*

L'héritage du poilu

C'est dans la tranchée où il surveillait les lignes boches que Champagne avait reçu la nouvelle, en pleine poitrine, comme il disait en riant doucement. Il était riche. Lui, modeste artisan, brave petit poilu qui ne connaissait guère les douceurs, car il était orphelin, il héritait d'un vieux cousin, M. Fourneron, qu'il n'avait jamais vu.

A sa première permission Champagne débarquait à Nogent-sur-Tille, là où se trouvait sa propriété. Il n'avait eu garde d'oublier d'emmener son chien Marteau, son fidèle compagnon de patrouille. Il s'enquit de la demeure de M. Fourneron qu'on lui indiqua sur-le-champ.

Avec un petit battement de cœur, le poilu contemplait bientôt une vaste propriété située dans la grande rue. La maison était élégante et ornée d'un majestueux perron. Un parc splendide l'encadrait de verdure et de fleurs. Champagne, envahi d'une crainte subite, avait bien envie de rebrousser chemin ; mais Marteau, plus hardi que son maître, tirait sur la corde qui lui tenait lieu de laisse, et le poilu se décida à sonner. Un homme âgé parut :

— Que voulez-vous, mon brave ? demanda-t-il.

— C'est bien ici la maison de M. Fourneron ?

— Parfaitement, mais...

— Eh bien ! monsieur, je suis Champagne, Justin Champagne...

L'homme se précipita :

— Que de regrets, monsieur... pardonnez-moi, je ne vous connaissais pas...

— Bien sûr, mon vieux, fit le poilu, mais nous ferons connaissance.

La conversation avant, entre temps, attiré le valet de chambre et la cuisinière, et c'est sous cette escorte que Champagne pénétrait dans sa maison, dont les richesses l'éblouissaient. Il jeta ses musettes sur un délicieux bonheur du jour, et s'étendit sur un canapé, faisant asseoir Marteau auprès de lui.

— Monsieur, risqua le valet de chambre scandalisé, c'est de l'Aubusson.

Etonné, Champagne dit :

— Ça ne fait rien, mon chien en a vu bien d'autres. Au fait, à quelle heure la soupe ?...

— Midi et sept heures, si monsieur le veut bien.

— Oh ! moi, je veux tout ce qu'on veut... mais si vous tenez à me faire plaisir, vous me ferez faire une bonne soupe aux choux... avec du bon lard...

Le valet de chambre s'inclina.

Le repas manqua de gaieté pour le brave poilu, Jean — le vieux valet de chambre — demeurant insensible à ses plaisanteries et jetant des regards courroucés sur Marteau, qui avait fini par s'installer sur la nappe.

— Faut pas lui en vouloir, plaida Champagne, à la tranchée je le gâte un peu.

Après avoir fumé une bonne pipe au salon, le nouveau propriétaire gagna sa chambre luxueuse, et disparut dans un lit de plume comme il n'en avait jamais imaginé.

Cependant, la bonne humeur de Champagne triompha de la froideur de ses gens qui avaient fini par prendre le parti de le traiter avec la familiarité qu'il souhaitait. Il allait et venait sans que l'on s'occupât de lui. C'est ainsi qu'en rentrant à l'improviste il trouva Jean et le portier en conversation avec une jeune fille charmante en sa robe de deuil ; ils lui témoignaient un respect attendri qui l'intrigua et comme il allait toujours droit au but, il questionna le valet de chambre.

— Cette jeune fille, c'est mademoiselle Geneviève, la fille adoptive de M. Fourneron.

— Sa fille adoptive ?

— Une personne accomplie et qu'il adorait.

— Mais pourquoi ne lui a-t-il pas laissé sa fortune ?

— Mon maître est mort subitement sans avoir fait de testament... c'est ce qui fait, ajouta-t-il timidement, que vous avez hérité.

Champagne rougit.

— Ce qui complique les choses pour cette pauvre mademoiselle, poursuivit le valet de chambre, c'est qu'elle était fiancée. Mais la famille du jeune homme s'oppose au mariage maintenant qu'elle est sans dot. Monsieur me pardonnera de lui dire ces choses...

Le poilu était tombé dans une méditation. Soudain, il sembla avoir pris une décision.

— Dites donc, Jean, ce qu'on m'a donné, j'ai bien le droit d'en disposer à mon idée, n'est-ce pas... et si ça me plaît par exemple d'en faire profiter cette jeune fille ?...

— Comment, monsieur voudrait !...

— D'abord, appelez-moi donc Champagne... eh bien ! oui, quoi, j'ai fait le richard pendant huit jours... tout le monde ne peut pas en dire autant... moi ça me suffit... prévenez le notaire, pour qu'il arrange ça.

A son retour à la tranchée, les camarades de Champagne le harcelaient :

— Eh bien ! vieux, et cet héritage !

— J'y ai renoncé, fit le poilu souriant, et j'en suis même bien content.

Stéphen Lemonnier.

FEUILLETON du Petit Journal du 21 Novembre 1918

— 13 —

AMES DE FOUS (*)

Scénario de Mme ALBERT DULAC

Films de la Sté Ame Cinématographes HARRY
61, rue de Chabrol. — Paris.

DEUXIÈME ÉPISODE

LE CHATEAU MAUDIT

IV. — Soirée de contrat (Suite)

Quant à Lola, elle exultait. N'avait-elle point atteint son but ? Elle avait brillamment marié son frère et du même coup, assuré son propre avenir. Elle pouvait être contente d'elle.

— Bravo ! disait-elle à Pedro... tu n'as pas volé ta réputation de don Juan !

— Oh, répondit-il avec modestie, je n'ai pas grand mérite, je t'assure, ma chère sœur !... ces petites filles-là, ça se laisse prendre au premier miroir à alouettes ! J'espère, plus tard, remporter encore quelques victoires plus intéressantes !

— Commence par te marier... tu feras ensuite ce que tu voudras... mais surtout sois bien prudent jusque-là... il ne faut pas échouer au port !...

— Sois tranquille, Lola !... J'ai besoin des millions des Sombreuse... Quand ils seront à nous, je me charge de les dépenser !...

Irène était en bonnes mains...

C'était ainsi qu'était arrivé le jour de la signature du contrat.

Dans le salon de l'hôtel de l'avenue Raphaël tout encombré de corbeilles de fleurs magnifiques, dont les plus belles portaient la carte de Pedro del Riaz, avait lieu la lecture de l'acte.

A deux heures, Me Deschamps était entré et s'était assis à la petite table qu'on lui avait préparée. C'était toujours avec une particulière satisfaction que le notaire remplissait ce devoir de sa charge : il y apportait la gravité solennelle d'un homme qui a conscience de jouer un rôle important dans la société.

Il mit son pince-nez, toussa pour s'éclaircir la voix et, lentement, commença :

— Entre, d'une part, Irène-Marguerite-Marie de Sombreuse, fille de Philippe-Louis-Amédée, marquis de Sombreuse...

Au fond, le tabellion regrettait les anciennes formules. Il lui eût été agréable de dire « le très haut et très puissant seigneur » et « la noble et moult honorée demoiselle sa fille » et c'était bien malgré lui qu'il se conformait à des usages plus modernes.

Le marquis n'écoutait guère cette lecture.

Il trouvait indigne de lui de s'occuper de ces petits détails de la vie et les abandonnait à son tabellion. Il regardait Lola. Comme elle était jolie ! Ses narines frémissantes de joie, ses yeux brillants de fièvre donnaient à sa beauté un charme plus piquant encore qu'il ne se lassait point de contempler. Elle portait au cou un nouveau collier de perles. C'était la vente du manoir de Sombreuse qui l'avait payé.

Cette fois, il ne restait plus rien au marquis, mais il ne le regrettait point. Il n'existait pour lui, au monde, que la ravissante créature pour laquelle il s'était ruiné peu à peu.

Irène ne prêtait également qu'une oreille distraite au contrat. Que lui importaient ces sommes et ces chiffres ! Elle se rappelait l'émotion qu'elle avait éprouvée la première fois qu'elle avait aperçu Gérard Dacier. Un seul mot de lui eût décidé de toute son existence. Et ce mot, il ne l'avait pas dit !

— Et d'autre part, continuait Me Deschamps; Pedro-Martinez-Carlos del Riaz, fils de feu Don Sanche-Juan-Joachim-Michaël-Alfonso del Riaz...

Lola, sous ses paupières baissées, regardait son mari. Mais, sous l'indifférence désintéressée qu'elle affectait, elle ne perdait pas un mot de ce que disait le notaire et pesait, en femme entendue, chaque terme du contrat.

Quant à Pedro, avec le geste qui lui était familier, il tournait sa moustache fine entre ses doigts. Fallait-il donc tant d'histoires pour qu'on lui donnât l'argent de sa fiancée ? C'était là une corvée à laquelle il était obligé de se soumettre et songeant à toutes les joies qu'il allait pouvoir se procurer avec cette fortune, il en attendait avec impatience la fin.

Le notaire continuait sa lecture.

Irène apportait à son mari trois millions en biens, meubles et immeubles, provenant de l'héritage de sa mère et dont elle pouvait disposer le jour de son mariage qui devait avoir lieu sous le régime de la séparation de biens.

A ce mot, Lola avait sursauté :

— Pardon, mon cher maître, interrompit-elle, vous avez dit ?

— J'ai dit, madame, que le mariage de Mlle de Sombreuse devait avoir lieu sous le régime de la séparation de biens.

— Mais cela n'a pas été convenu ainsi !

— C'est une clause formelle du testament de sa mère, madame, et il nous est impossible de la modifier en quoi que ce soit.

Lola se mordit les lèvres. Tout son plan s'écroulait brusquement. La fortune d'Irène échappait, de cette façon, à son frère. Il ne pouvait pas en disposer librement. Elle fut sur le point de crier que puisqu'il en était ainsi, elle trouvait indigne d'elle une pareille méfiance et préférait, dans ces conditions, rompre ce mariage.

Mais Pedro intervint et, d'un ton calme :

— Mon cher maître, excusez ma sœur qui n'est pas très au courant de la loi française...

Et, se tournant vers Lola :

— Je suis au contraire enchanté de ce régime de la séparation de biens qui nous est imposé... Il est juste, d'abord, puisque Irène est plus riche que moi... ensuite, elle pourra disposer ainsi de sa fortune sans que j'aie la responsabilité de l'administrer !... Ce sont là des choses toujours ennuyeuses et je préfère ne pas avoir à m'en occuper !...

Lola regarda son frère, surprise. Il avait certainement une raison secrète pour parler comme il le faisait et renoncer si facilement à l'argent qu'il convoitait avec tant d'âpreté. Elle n'insista donc pas.

— En ce cas, mon cher maître, dit-elle, tranquillisée, je vous demande pardon de mon interruption. Mon frère sait mieux que moi ce qu'il convient de faire ! Veuillez continuer....

Et Me Deschamps acheva la lecture.

Il ne restait plus qu'à signer l'acte. Il passa la plume à chacun de ses clients.

Lola embrassa tendrement Irène.

— Ah, ma mignonne, s'exclama-t-elle, comme je suis donc heureuse ! Voilà mon rêve le plus cher réalisé ! Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter tout le bonheur possible. Mais c'est mon frère qui se chargera de ce soin. N'est-ce pas, Pedro ?

Celui-ci, pour toute réponse, posa ses lèvres sur la main de la jeune fille.

Tandis que le notaire, redevenant l'ami de la famille, adressait ses félicitations au marquis et à Irène, Lola avait vivement attiré son frère dans un coin du salon.

— Eh bien, murmura-t-elle avec une sourde colère, nous sommes roulés !

Pedro haussa les épaules.

— Evidemment, dit-il, il eût mieux valu que j'eusse entièrement à ma disposition la fortune d'Irène !... Je me serais chargé de la faire fructifier à ma façon... Mais puisque cela est impossible, il faut bien l'accepter... La moindre protestation eût pu éveiller sur notre désintéressement d'inutiles soupçons...

— Que comptes-tu faire alors ?

— Oublies-tu donc que, bien que mariée sous le régime de la séparation de biens, une femme ne peut disposer de sa fortune sans l'autorisation de son mari et elle est toujours libre, par un pouvoir en bonne et due forme, de charger celui-ci de l'administrer ?

Une lueur passa dans son regard. Son sourire ambigu découvrit des dents aiguisées de loup flairant une proie.

— Ne t'inquiète pas, ma petite sœur, ajouta-t-il avec un gros rire, il ne se passera pas longtemps avant qu'Irène s'en soit entièrement remise à moi du soin de diriger toutes ses affaires !

— Tu as raison, répartit Lola rassurée, rien n'est perdu...

Le marquis de Sombreuse avait ouvert ses salons, après la lecture du contrat de sa fille, pour que ses amis pussent venir féliciter les fiancés et de nombreux invités défilaient dans l'hôtel de l'avenue Raphaël pour leur apporter leurs compliments.

Irène les écoutait d'une oreille indifférente et distraite. Elle eût préféré rester à travailler dans son studio. Tous ces gens-là l'exaspéraient. Ne savaient-ils donc point dans quelles conditions elle épousait Pedro del Riaz et qu'au lieu de lui faire plaisir, leurs vœux de bonheur lui torturaient le cœur ?

Quand à Lola, merveilleusement belle, parée de ses plus riches bijoux, elle recevait avec la meilleure bonne grâce.

C'était son heure de triomphe.

GUY DE TERAMOND.

(A suivre.)

(*) Copyright by Guy de Téramond 1918.
Droits de reproduction réservés.

5 heures du matin DERNIÈRE HEURE 5 heures du matin

M. Wilson fera en France un assez long séjour

New-York, 19 Novembre. — L'Associated Press *annonce que les sénateurs démocrates qui ont conféré deux heures avec le Président Wilson, ce soir, ont quitté la Maison-Blanche avec l'impression que M. Wilson forme maintenant le projet de rester en France jusqu'à ce que la partie la plus considérable du travail de la Conférence de la paix soit accompli.*

Mme Wilson l'accompagnera

Il est maintenant presque certain que Mme Wilson accompagnera le Président dans son voyage en Europe.

En outre de Paris, M. Wilson visitera probablement Londres, Rome et Bruxelles.

Le Président aura ainsi créé un précédent, car il est le premier Président ayant quitté l'Amérique du Nord. Rien d'ailleurs dans la constitution américaine n'empêche le Président de quitter le pays. — (Havas.)

Pendant son voyage en Europe le président Wilson continuera l'exercice de ses fonctions

New-York, 20 Novembre. — L'*Associated Press* dit que le Président Wilson a l'intention de continuer, pendant son absence des Etats-Unis, toutes les fonctions de son office ; il communiquera par télégraphie sans fil avec Washington, tandis qu'il sera en mer ; par câble, et s'il est nécessaire par bateaux-poste spéciaux, lorsqu'il sera en Europe.

Lorsqu'il sera en France, le Président Wilson exercera ses fonctions à l'ambassade américaine en raison de l'exterritorialité, il sera en territoire américain. S'il devait visiter Londres ou d'autres capitales alliées, les ambassades américaines de ces capitales serviraient également à M. Wilson de quartier général exécutif. — (*Havas.*)

EN ALSACE-LORRAINE l'installation se poursuit

Le général de Castelnau, commandant le groupe des armées de l'Est, fera demain vendredi son entrée solennelle à Colmar.

Comment les troupes françaises sont entrées dans Saverne

Saverne, 20 Novembre. — Le général Duport, commandant le 6e corps d'armée, est entré à Saverne à la tête de la 73e division d'infanterie présentée par le général Leboc.

Toute la population a manifesté un enthousiasme indescriptible. Le maire et les membres du conseil municipal, revêtus des insignes français et accompagnés d'une foule nombreuse, sont venus au-devant des troupes.

La ville était magnifiquement pavoisée avec des arcs de triomphe portant l'inscription : « Gloire à nos libérateurs », et des milliers de drapeaux confectionnés depuis plus de dix jours, à l'insu des autorités allemandes qui occupèrent la ville jusqu'au 17 novembre au matin.

Pendant tout le défilé, les cris de « Vive la France ! Vive la République ! Vive l'armée française ! » ont couvert le bruit de la musique et le roulement des canons.

Un dîner d'honneur a été offert aux officiers par la municipalité à la tête de laquelle se trouvait le maire, destitué par les Allemands à propos des événements de Forstner et remis depuis trois jours à la tête de la municipalité.

Le commandant Matter, du 356e régiment d'infanterie, né à Saverne, est entré à la tête de son bataillon quelques heures après.

Ses compatriotes lui ont fait un accueil enthousiaste et les réjouissances se sont prolongées jusque dans la soirée.

En résumé, la population savernoise a donné là une preuve éclatante de ses sentiments français. — (*Havas.*)

L'attitude des Allemands à Strasbourg

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Zurich, 20 Novembre. — L'*Augsburger Abendzeitung* déplore le manque de dignité des Allemands résidant à Strasbourg qui arborent drapeaux et cocardes tricolores pour tâcher de se faire bien voir des autorités et des troupes françaises ; les commerçants allemands sont les premiers à mettre en vente des emblèmes français car les affaires sont les affaires. Par contre, les immigrés ont essayé d'enlever par la violence les drapeaux français dont les vrais Alsaciens pavoisent leurs maisons ; dans de nombreux cas ces drapeaux ont été brûlés. Le journal bavarois reconnaît, d'ailleurs, que depuis quelques jours ces propagandistes allemands qui cherchaient à s'imposer par la terreur ont perdu tout pouvoir et commencent à faire leurs préparatifs de départ. — M. R.

Une proclamation du général Pershing à la population du Luxembourg

Le général Pershing rendra visite aujourd'hui, à 13 h. 30, à la grande-duchesse de Luxembourg.

Un régiment d'infanterie américaine traversera la ville de Luxembourg aujourd'hui, à 14 heures.

Le général Pershing a adressé à la population du Luxembourg une proclamation en allemand et en français, annonçant le passage nécessaire des troupes américaines dans le Luxembourg en exécution des clauses de l'armistice, garantissant la discipline des troupes américaines et leur bienveillance à l'égard des habitants, et demandant le concours de la population du grand-duché.

Les soldats britanniques ne font pas la guerre aux femmes et aux enfants dit le général Rawlinson

Londres, 20 Novembre. — Le général Rawlinson, commandant la 4e armée britannique, qui fera partie de l'armée d'occupation du pays rhénan, dans un ordre du jour à ses troupes, leur dit de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour alléger, par leur courtoisie et leurs bons soins, les souffrances des pauvres gens dont ils vont traverser le pays avant d'atteindre la frontière allemande et qui furent l'objet des déprédations d'un ennemi brutal.

Le général Rawlinson demande aux soldats, lorsqu'ils auront franchi la frontière allemande, de montrer au monde que les soldats britanniques ne font pas la guerre aux femmes, aux enfants, aux vieillards et aux faibles comme le font les soldats de l'Allemagne. — (*Havas.*)

LE ROI ALBERT entre demain à Bruxelles et rouvrira les Chambres

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Bruges, 20 Novembre. — C'est le vendredi 22 courant que le roi Albert fera son entrée à Bruxelles et que les Chambres seront convoquées. M. Cooreman prononcera un discours.

Après cette cérémonie, qui aura lieu à midi, le roi passera la revue des troupes qui durera 2 heures et demie devant les Chambres. Le roi entrera à la Chambre et prononcera un discours.

Il y aura ensuite une déclaration du nouveau cabinet. Voici les noms cités pour constitution du nouveau cabinet : libéraux : Affaires étrangères, M. Paul Hymans ; M. Frank, Colonies ; M. Janson, Guerre. Socialistes : Justice, M. Vandervelde ; M. Wauters, Industrie et Travail ; M. Anseele, Travaux publics. Catholiques : M. Léon Delacroix, Finances, président du Conseil ; M. Henri Jaspar, Sciences et Arts ; M. Renkin, Chemins de fer ; M. de Broqueville, Intérieur ; Agriculture, le baron Buzette, ancien gouverneur de Bruges, ou M. Tibbaut ; Affaires économiques, M. Harmignies, député de Mons.

Le gouvernement quittera Bruges demain jeudi.

Les Hollandais désarment les soldats boches qui traversent le Limbourg

Amsterdam, 16 Novembre. — (Retardée en transmission.) — Le correspondant du *Handelsblad*, qui assistait au défilé des soldats allemands dans le Limbourg hollandais, dit qu'ils sont presque tous désarmés ; ceux qui portent encore des armes sont désarmés par le soldat hollandais.

Un détachement ayant refusé de remettre ses armes, les Hollandais placèrent immédiatement des mitrailleuses sur leur passage, afin de l'empêcher d'aller plus loin ; le détachement se soumit et fut désarmé. — (*Havas.*)

La politique de l'Entente envers la Russie "amie et alliée" définie par M. Noulens

Arkhangel, 17 Novembre. — Le groupe régional de l'Union de la Renaissance de la Russie avait organisé cet après-midi, sous les auspices du gouvernement et avec le concours de la Douma municipale, des zemtsvos et des organisations industrielles, commerciales, ouvrières et coopératives, une séance plénière convoquée pour célébrer la conclusion de l'armistice et témoigner au corps diplomatique les sympathies de la population d'Arkhangel à l'égard des puissances de l'Entente.

Discours de M. Noulens

Au nom du corps diplomatique, M. Noulens, ambassadeur de France, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements, a répondu :

A l'heure où le militarisme prussien vient implorer la cessation des hostilités, a-t-il dit, la France, fière de ses enfants, sait aussi ce qu'elle doit à ses alliés.

Les gouvernements alliés avaient pris l'engagement de ne pas séparer leur sort ; ils ont tenu parole. Le bloc formé par la guerre restera indissoluble dans la paix.

Pourtant, il fut un pouvoir indigne du nom de gouvernement, qui n'a pas hésité à rompre la parole donnée et à conclure le honteux traité de Brest-Litowsk. Le peuple russe sait combien cette félonie lui a coûté de misères et d'horreurs.

Les gouvernements alliés, qui ont promis la justice, même à leurs ennemis, ne manqueront pas de la donner tout entière à la Russie, qu'ils savent malheureuse et dont ils n'ont pas oublié les sacrifices du début de la guerre.

M. Noulens a terminé, aux applaudissements de l'assistance, en assurant les gouvernements d'Arkhangel de l'appui des gouvernements alliés. Il a ajouté que les Alliés poursuivront en Russie, comme partout ailleurs, la lutte pour le maintien de l'ordre et pour le respect de la volonté populaire : « Nous voulons que la victoire de l'Entente soit vraiment aussi la victoire de la Russie, amie et alliée ».

Adresses et Félicitations

Le conseil de direction du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture adresse son salut aux armées de la République et aux armées alliées, et les présidents ou représentants des 205 sections de l'association adressent à M. Georges Clemenceau et aux maréchaux Joffre et Foch l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance.

Pour éviter le chômage

Le Conseil général a adopté hier, sur la proposition de M. Henri Sellier, les conclusions du mémoire de M. Autrand demandant à organiser le travail pour l'après-guerre, dans le but d'éviter le chômage. M. Dausset a demandé qu'on étende en même temps les moyens financiers pour la réalisation de ces travaux.

Une délégation des ouvriers du bâtiment, présentée par M. Chauvin, membre de la Fédération du bâtiment, a été reçue, hier, par M. Picquenard, chef du cabinet du ministre du Travail. Elle venait entretenir le représentant de M. Colliard de la question du chômage qui pourrait être résolue par l'ouverture des chantiers de construction fermés depuis 1914. M. Picquenard a répondu qu'un travail d'ensemble était à l'étude et que son application donnerait satisfaction aux délégués.

Le relèvement des allocations

M. Albert Favre, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, a adressé aux préfets un télégramme leur prescrivant d'appliquer tout de suite la loi du 15 novembre 1918 sur le relèvement du taux des allocations militaires.

Il rappelle les élévations de tarifs que nous énumérions hier et enjoint aux préfets de les mettre en vigueur en faisant sur les états de la prochaine période un rappel à dater du 15 novembre.

Il résulte de ces instructions que les familles susceptibles de bénéficier des augmentations nouvelles ont le plus grand intérêt à demander d'urgence aux autorités militaires un certificat de présence au corps ou une attestation indiquant que le soutien mobilisé est prisonnier de guerre, disparu, a été tué ou est décédé au cours de la campagne.

INFORMATIONS POLITIQUES

En vue de la démobilisation des usines de guerre. — La commission du travail a entendu M. Colliard, ministre du Travail, sur les mesures qu'a prises ou que compte prendre le gouvernement pour assurer l'emploi des 1.600.000 personnes actuellement occupées dans les usines de guerre.

Le ministre du Travail s'est expliqué successivement sur le rôle des offices de placement, sur la question de la main-d'œuvre et sur les mesures adoptées ou envisagées par le gouvernement pour éviter le chômage.

LA REDDITION de la flotte allemande

Londres, 20 Novembre. — Le roi, la reine et le prince de Galles ont quitté Londres hier soir se rendant à Edimbourg.

Le roi George, accompagné du prince de Galles, a pris place à bord d'un navire britannique afin de passer la flotte en revue dans le golfe de Forth avant que celle-ci ne se porte au rendez-vous qui était assigné dans la mer du Nord aux bâtiments allemands qui doivent être internés.

Les bâtiments allemands ont pris hier la mer et leur remise aura lieu demain dans la matinée. Après la reddition officielle, qui aura lieu à Forth, les membres des équipages subiront un examen médical, puis passeront sur des transports britanniques qui les ramèneront dans les ports allemands. Il est probable que les équipages de ces bateaux comprendront environ 20.000 hommes.

Ces navires seront remis en état et désinfectés dans le golfe de Forth. Des équipages britanniques seront mis à bord et les unités les plus importantes seront conduites dans les îles Orcades pour y être internées. — (*Radio.*)

Reddition de 20 sous-marins

Londres, 20 Novembre. — Le contre-amiral Tyrwhitt a reçu à bord de son croiseur la reddition de vingt sous-marins allemands, à trente milles de Harwich, au lever du soleil, le 20 novembre.

Les sous-marins gagneront Harwich avec leurs propres équipages. — (*Havas.*)

Comment il faut entendre le ravitaillement de l'Allemagne

Washington, 20 Novembre. — Les projets prêtés au gouvernement américain touchant l'alimentation de l'Allemagne avaient créé aux Etats-Unis un certain mécontentement dont un grand nombre de journaux s'étaient fait l'écho. Le Washington Post *notamment publiait le 10 un article disant que si quelqu'un doit mourir de faim, c'est aux Allemands à commencer.*

M. Hoover, sur le point de partir pour l'Europe, a fait à la presse une déclaration pour rassurer ses compatriotes.

« Il ne s'agit, dit-il en substance, que de desserrer le blocus et laisser les Allemands s'aider eux-mêmes. Il n'est pas question de les alimenter avant les grands ou petits alliés des Etats-Unis. Ayant vu moi-même, ajouta-t-il, les Allemands « voler leurs vivres aux femmes et aux enfants », je ne saurais être suspect de tendresse pour eux. »

Une protestation allemande contre l'armistice

Londres, 20 Novembre. — Le *Times* annonce que le gouvernement allemand a envoyé aux gouvernements alliés une note demandant une atténuation des conditions de l'armistice. Le docteur Solf, signataire de ce message, se plaint que les clauses de l'armistice menacent la situation économique de l'Allemagne et que, si l'on ne leur donne une interprétation d'atténuation, le développement pacifique de l'état de choses en Allemagne pourrait faire place à un bouleversement qui risquerait d'être dangereux aussi pour les pays voisins.

Le docteur Solf demande d'assurer les communications libres entre l'Allemagne et l'étranger, la libre exploitation par les Allemands des mines qui se trouvent sur la rive gauche du Rhin, la continuation de l'activité industrielle des Allemands sur la rive gauche du Rhin, la liberté du trafic des chemins de fer dans les territoires occupés. Les hommes sur la rive gauche du Rhin aptes au service militaire ne doivent pas être faits prisonniers même s'ils sont en uniforme.

La note se plaint aussi que, par la saisie de 150.000 wagons, il est devenu impossible d'assurer le moindre ravitaillement à la population. Le docteur Solf demande aussi la libre navigation *via* Rotterdam et la côte pour pouvoir ravitailler le pays.

Des représentants de l'Allemagne ont été chargés de discuter avec les délégués des Alliés à Spa ces désirs, mais ils n'ont obtenu aucun résultat, les représentants de l'Entente n'ayant aucun mandat pour conduire des négociations de ce genre.

Pas de bombes sur le château de Swalnen

Londres, 20 Novembre. — On mande de La Haye au *Daily Mail* à la date du 19 novembre :

Le correspondant du *Telegraaf* à Rodermont dément la nouvelle annoncée précédemment d'après laquelle des bombes auraient été jetées sur le château de Swalnen en Hollande, où réside l'ex-prince impérial. — Une tour avait-on prétendu, avait été détruite. — Le correspondant dit que des explosions ont été entendues, mais on ignore d'où elles provenaient.

M. Coutant, député d'Ivry, rapatrié

Lyon, 20 Novembre. — Un nouveau convoi de 500 soldats et 38 officiers, prisonniers en Allemagne, venant par la Suisse, est arrivé à 11 heures en gare de Lyon-Brotteaux.

Parmi ces rapatriés se trouve M. Coutant, député d'Ivry.

NOUVELLES DIVERSES

— M. Eugène Kirsch, président de la commission cantonale du onzième arrondissement, a été nommé maire-adjoint dans cet arrondissement.

— L'Académie d'agriculture émet le vœu que dans les clauses du traité de paix un article spécial stipule que l'Allemagne doit, pendant un laps de temps suffisant, fournir un tonnage d'engrais permettant la remise en culture des terrains du Nord de la France mis à mal par les troupes allemandes.

— Le président du Conseil a reçu hier le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste qui lui a été présenté par M. Renard, député, président. Le bureau a apporté au président du Conseil, ministre de la Guerre, ses félicitations et lui a fait part des décisions prises par le récent congrès du parti.

— Au nom du groupe de Messins, M. Michel Dennery, maire-adjoint du quatrième arrondissement, invite tous les originaires de Metz et des environs d'assister à la réunion qui aura lieu cet après-midi, à deux heures et demie, à la mairie du quatrième, dans le but d'envoyer une délégation à Metz déposer une couronne au cimetière Chambière à la mémoire des soldats morts en 1870.

— Le Foyer du Blessé organise une grande manifestation patriotique qui aura lieu dimanche prochain, au Trocadéro, sous la présidence de M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, assisté du général Moinier, gouverneur militaire de Paris, et de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique. Me Lévy-Oulmann, avocat à la Cour, fera une allocution. La musique de la garde républicaine prêtera son concours.

M. ORLANDO dit le rôle de l'Italie dans la guerre mondiale

Rome, 20 Novembre. — La Chambre italienne s'est réunie aujourd'hui pour entendre les communications du gouvernement sur les grands événements de ces semaines dernières.

Le président, M. Marcora, qui est un vétéran du *Risorgimento*, prononce les paroles suivantes qui exaltent l'assemblée :

Le vœu de Victor-Emmanuel II est réalisé par le courage de Victor-Emmanuel III.

Aucun étranger ne foule et ne foulera plus notre Trentin, ni Trieste, ni aucune de nos terres.

M. Marcora évoque la mémoire de Mazzini, de Garibaldi, de Cavour, de tous les artisans de l'indépendance italienne et des martyrs de l'irrédentisme.

La Chambre applaudit à outrance son président et crie éperdument : « Vive le roi ! »

Les députés, tournés vers la tribune diplomatique, font une ovation prolongée à MM. Barrère et Rennel Rood, ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne.

M. Orlando a répété ses déclarations au Sénat où elles ont donné lieu à des manifestations identiques.

M. Orlando, président du Conseil, prononce ensuite un très beau discours sur le rôle de l'Italie dans la guerre mondiale. Il relève tout d'abord la noblesse des motifs qui la poussèrent à intervenir : achever l'unité nationale et se ranger aux côtés des peuples iniquement attaqués pour défendre le droit et la liberté. La justice de cette grande cause a soutenu l'Italie aux heures des plus douloureux revers. Lorsque l'ennemi crut avoir anéanti l'armée italienne et avoir détruit la nation, les vertus de l'armée et du peuple se manifestèrent davantage. Conformément à la parole du roi, les soldats et les citoyens ne formaient qu'une seule armée.

Puis, poursuit le ministre, est venue la récompense de notre constance, la victoire :

Il s'agit plus que d'une bataille gagnée, c'est toute une armée qui s'effondre et c'est tout un empire qui s'est écroulé. Nous avons délivré des frères qui, pendant de longues années, nous avaient appelés dans leur angoisse. Un seul et même jour a vu le drapeau tricolore de l'Italie rentrer à Udine et flotter sur Rovereto, Trente et Trieste. Qu'est-ce donc que cela, sinon un miracle que la foi seulement pouvait créer ?

M. Orlando, applaudi frénétiquement, exalte ensuite les vertus du roi, des généraux, de l'armée et du peuple italien, ainsi que la fraternité des armes qui a uni tous les Alliés dans la poursuite d'un même but sur les divers champs de bataille, où les troupes italiennes ont tenu haut l'honneur de la patrie. L'Italie étend la ferveur de son admiration aux Etats-Unis qui consacrent la pureté de leur idéal par le sang généreux de leurs enfants ; à l'Angleterre qui a soutenu sur terre et sur mer une lutte sans exemple ; à la France héroïque, « à qui, dit M. Orlando, nous unit la joie commune la plus intime, alors qu'au cri fraternel et exultant de Trieste et Trente correspond l'écho vibrant venu de Strasbourg et de Metz ».

La libération des classes 1887, 88 et 89

Les militaires des classes de mobilisation 1887, 1888 et 1889, actuellement en sursis d'appel dans le gouvernement militaire de Paris et qui désirent être libérés, conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 15 novembre (*J. O.* du 16 novembre), devront se conformer aux prescriptions suivantes :

1° S'ils dépendent de l'un des six bureaux de recrutement de la Seine, ils se présenteront à ce bureau pour faire apposer sur leur livret ou certificat de position militaire, la mention de libération définitive du service militaire prescrite par cette circulaire ;

2° S'ils dépendent d'un bureau de recrutement de province, ils se présenteront au bureau de recrutement de la Seine ou de Versailles, dont relève leur résidence actuelle dans le gouvernement militaire de Paris ;

3° Les sursitaires relevant du bureau de recrutement de Versailles et ceux en séjour dans le département de Seine-et-Oise devront se présenter au bureau de recrutement de Versailles, sauf ceux employés dans l'arrondissement de Pontoise, qui se présenteront au 5e bureau de recrutement de la Seine, 71, rue Saint-Dominique ;

4° Les sursitaires ayant leur résidence habituelle dans le département de la Seine et de Seine-et-Oise se trouvant dans l'impossibilité de faire la démarche ci-dessus, pourront envoyer par l'intermédiaire de la brigade de gendarmerie de leur résidence leur livret individuel à leur bureau de recrutement d'origine, pour y apposer la mention de libération définitive. Ils devront pouvoir reprendre leur livret à la gendarmerie dans un délai de dix jours.

La répartition des arrondissements de Paris, des communes du département de la Seine et de Seine-et-Oise entre les différents bureaux de recrutement du gouvernement militaire de Paris, en ce qui concerne les résidants, est la suivante :

1er *Bureau annexe.* — Porte de la Chapelle, 10e 19e et 20e arrondissements. Cantons de : Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin et Noisy-le-Sec.

2e *Bureau annexe.* — Porte de Passy, 1er, 7e, 15e et 16e arrondissements. Cantons de : Courbevoie, Puteaux, Asnières, Neuilly, Boulogne, Levallois-Perret, Clichy.

3e *Bureau annexe.* — Porte de Châtillon, 4e, 5e, 6e, 13e et 14e arrondissements. Cantons de : Sceaux, Vanves, Villejuif et Ivry.

4e *Bureau annexe.* — Porte de Charenton, 2e, 3e, 11e et 12e arrondissements. Cantons de : Charenton, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur, Vincennes et Montreuil.

5e *Bureau.* — 71, rue Saint-Dominique, arrondissement de Pontoise.

6e *Bureau annexe.* — Porte de Champerret, 8e, 9e, 17e, 18e arrondissements.

Bureau de recrutement de Versailles. — Tous le département de la Seine-et-Oise, moins les communes de l'arrondissement de Pontoise dont les communications sont plus faciles avec Paris.

Un vœu sur la démobilisation

Le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a émis le vœu :

« Que le Gouvernement puisse consentir, dès maintenant, à une démobilisation partielle et que cette démobilisation porte avant tout sur les hommes des classes de la réserve de l'armée territoriale des services auxiliaires comme du service armé ».

Manifestation patriotique aux Jardies

Le départ pour la manifestation patriotique organisée à la maison de Gambetta, aux Jardies, par l'Alliance républicaine démocratique, la société Gambetta et des délégations d'Alsace-Lorraine aura lieu dimanche prochain, à la gare Saint-Lazare, à 14 h. 10, retour à 17 h. 2. Les trains de 14 h. 10 à l'aller et de 17 h. 2 au retour, seront dédoublés pour rendre plus faciles les communications entre Paris et Ville-d'Avray.

Le gouvernement sera représenté à cette manifestation par M. Jeanneney ; des discours seront prononcés par MM. Louis Barthou, Joseph Reinach et Jules Siegfried.

On peut se procurer des cartes au secrétariat général de l'Alliance, 17, rue de la Rochefoucault, l'après-midi, de 2 à 5 heures.

Nous rappelons aux malades de l'intestin qu'on peut se défendre contre n'importe quelle maladie, à la condition que les fonctions intestinales soient accomplies normalement, c'est-à-dire sans constipation ni diarrhée. Aussi recommandons-nous d'une façon pressante l'essai d'un remède récemment découvert : "l'Entéricure", qui fait merveille contre les affections de l'intestin et principalement chez les arthritiques souffrant d'entérite. — "L'Entéricure" se trouve dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt, 111, rue du Mont-Cenis, à Paris Laboratoire du Docteur Gustin). — Envoi franco contre timbres ou mandat de 5 francs (impôt compris).

L'HOSPITALISATION des prisonniers de guerre affaiblis

Il est à craindre qu'un grand nombre de prisonniers reviennent d'Allemagne affaiblis, malades ou tuberculeux, a dit M. Varenne au Conseil général, quelles mesures a prises l'administration pour hospitaliser ceux qui appartiennent au département de la Seine ?

M. Mesureur a donc exposé qu'il comptait récupérer les 4.000 lits d'hôpitaux réquisitionnés par le ministre de la Guerre et qu'avec les 1.200 lits des baraquements il comptait parer à toutes les éventualités.

M. Henri Sellier a fait remarquer que les hôpitaux devaient être surtout réservés pour les malades civils, l'épidémie dernière en est la preuve évidente, et que de plus, il était mauvais d'y accumuler des tuberculeux, enfin que la charge des malades de guerre revenait à l'Etat. Il a fait émettre un vœu pour que l'Etat prenne à sa charge la création et le fonctionnement des hôpitaux et sanatorias pour tuberculeux ou prétuberculeux civils ou militaires, la lutte contre la tuberculose étant d'ordre général.

Courrier des Théâtres

BIENFAISANCE. — Les directeurs d'un de nos plus grands théâtres préparent, pour le vendredi 20 décembre, en matinée, une représentation de gala qui sera donnée sous le patronage du Syndicat de la Presse Parisienne, au bénéfice de l' « Œuvre des Eprouvés de la Guerre » et de celle du « Noël des petits enfants d'Alsace-Lorraine ». Le programme comportera un ouvrage célèbre dans lequel paraîtront les plus grands artistes parisiens.

ATHENEE. — *La Dame de Chambre* ne sera plus jouée que jusqu'à dimanche prochain inclus. La première représentation du *Couché de la Mariée* aura lieu mardi 26. Les principaux rôles seront tenus par MM. Rozenberg, André Lefaur, Arnaudy ; Mlles Monna Delza, Mad Soria, Alice Aël et Catherine Fontenay.

AU PALAIS-ROYAL, on applaudira aujourd'hui en matinée et en soirée, *Le Filon*, un des plus gros succès de rire de l'année, avec tous les créateurs : MM. Charles Lamy, Le Gallo, Guyon fils, Gabin et Palau, etc. Location gratuite.

COMEDIE OU FEERIE. — Des pourparlers avaient été engagés avec Mme Réjane par un directeur de music-hall qui désirait se rendre acquéreur du théâtre de la grande artiste. La scène eût été considérablement agrandie, car le genre comédie aurait fait place à des féeries somptueuses. Mme Réjane aurait, paraît-il, décidé de ne pas donner suite à ce projet et de continuer à jouer des comédies, ceci pour le grand plaisir de ses admirateurs.

CLUNY. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée : *Le Contrôleur des Wagons-Lits*, le célèbre vaudeville en 3 actes de A. Bisson (MM. Marzel, Philippon, Anthony ; Mmes Rosine Maurel, Arnoux, Vital, Dialys).

LES THEATRES DU FRONT. — Le grand théâtre de Lille était à peine achevé lorsque les Allemands en prirent possession en octobre 1914. Durant quatre années, ils en firent un théâtre purement allemand qui n'eut comme auditoire, bien entendu, que les troupes d'occupation. Le premier spectacle français y a été organisé le 13 novembre par l'adjudant Ferrat, les soldats Charles Fallot, Albert Chantrier, Louis Scott, Hédouin, Georges Six, des Théâtres du Front. Le programme comportait également Mme Blanche Toutain, deux vedettes lilloise, Mme Blanche Deleau et M. Adrien Talbon, ainsi que la fameuse troupe d'armée anglaise The Galeties.

Anglais et Français firent aux artistes un accueil triomphal.

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. Francis Gally, le sympathique secrétaire général de l'Apollo, décédé subitement, hier matin, à Asnières. Le défunt avait écrit le livret de plusieurs opérettes à succès.

LES GRANDS CONCERTS. — L'Association des Concerts populaires du Trocadéro, qui vient de se fonder dans le but de faire entendre les chefs-d'œuvre de la musique française et des compositeurs des pays alliés, dispose encore d'un certain nombre de places d'instruments à cordes. Pour les inscriptions, s'adresser à MM. Francis Casadesus ou Georges de Lausnay, 83, rue d'Amsterdam.

— Dimanche prochain, à 2 h. 1/2, en la salle des concerts du Conservatoire, grand concert au profit des musiciens éprouvés par la guerre, organisé par le Salon des Musiciens Français. Cent exécutants, sous la direction de M. Maxime Thomas.

AUJOURD'HUI MATINÉE et SOIRÉE A L'APOLLO
où l'Opérette française à grand Spectacle
LA REINE JOYEUSE
est le plus grand succès du moment avec
ALBERT BRASSEUR
Fernand FREY
Juliette DARCOURT
FLORELLE
et NAPIERKOWSKA
avec JANE MARNAC
Au 2e Acte, LA FÊTE PERSANE
avec le merveilleux défilé dans la salle de 120 jolies Femmes et des Beauty Girls.

MATINÉE — CASINO DE PARIS — SOIRÉE
LA GRANDE REVUE — LE GRAND SUCCÈS
MISTINGUETT
CHEVALIER
DORVILLE
Jazz Band — SAINT-GRANIER — Beauty Girls
OYRA le Prodigieux Danseur
400 ARTISTES — 1.000 COSTUMES

NOUVEAU CIRQUE
TOUS LES SOIRS, à 8 h. 30
Jeudi, Samedi et Dimanche, matinée
20 ATTRACTIONS
DUTARD — CARIEL
Danglard et Sealby — Bergeret
Juliette Liéna — Laurent
Location de 11 heures à 19 heures

Gaumont Palace
Au programme de demain : OLGA PETROVA dans
AME DE JUGE, CŒUR DE PÈRE
comédie dramatique d'une intense émotion
ARÈNES SANGLANTES
avec Mlle DOMENECH dans le rôle de CARMEN
Au foyer, pendant l'entr'acte : THE LADIES SCOTCH BAND,
orchestre engagé spécialement en Angleterre par le GAUMONT-PALACE

A L'OLYMPIA, demain, en matinée et en soirée, nouveau programme. (Cent. 44-68).

GAUMONT-PALACE, 2 h. 15 et 8 h. 15. — *La Tosca, Charlot patine.*

CIRQUE MEDRANO, 2 h. 1/2, matinée.

LES SPORTS

LES MATCHES SCOLAIRES DU JEUDI

Aujourd'hui, à 2 h. 30 :

Football Association. — Championnat de Paris. — Lycée Condorcet et Lycée Lakanal, au stade de Colombes. — Lycée Janson et Lycée Saint-Louis, à Colombes. — Lycée Louis-le-Grand et Ecole des Travaux Publics, à Arcueil. — Lycée Henri IV et Lycée Buffon, au Polo de Bagatelle. — Lycée Charlemagne et Lycée Hoche, parc de la Faisanderie, à Saint-Cloud. — Collège Sainte-Barbe et Lycée Carnot, 199, rue de Paris, à Vanves.

Football Rugby. — Championnat de Paris. — Normalienne de Versailles et Lycée Saint-Louis, au Polo de Bagatelle. — Ecole Sainte-Geneviève et Lycée Louis-le-Grand, à Saint-Cloud, la Faisanderie. — Collège Stanislas et Ecole Breguet, au Parc des Princes. — Ecole Jean-Baptiste Say et Hautes Etudes Commerciales, match remis.

BOXE

Au Cercle Hoche. — Ce soir, à 9 heures, réunion du National Sporting Club de France. Au programme : match Vitter-Sid Turner.

LAW TENNIS

Joueur commandant d'escadrille. — Le champion australien Heath, aviateur commandant d'une escadrille sur le front anglais, a fait, en compagnie du lieutenant Gobert, champion de France, une visite aux courts couverts du T. C. P., 91, boulevard Exelmans. Le major Heath prendra part les 13, 14 et 15 décembre au Tournoi militaire interalliés, tournoi qui a réuni les engagements de 2 lieutenants-colonels, 4 commandants, 5 capitaines et 3 lieutenants de l'armée anglaise.

BONCAO est vraiment BON

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gustave Morel, fils du gouverneur du Crédit Foncier de France. M. Gustave Morel était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palmes.

LA TEMPERATURE

Thermomètre. — Hier, à midi, 7° au-dessus ; à 9 h., 5° ; à minuit, 3°. Temps brumeux.

Bureau central météorologique. — La température est encore notablement inférieure à la normale sur l'Angleterre et la France.

Prévisions. — En France, le temps va rester généralement nuageux, brumeux et froid.

Programme des Spectacles

Opéra, 7 h. 1/2. — Roméo et Juliette.
Français, 1 h. 1/2. — 1807, Esope ; 7 h. 3/4, Les Marionnettes.
Opéra-Comique, 1 h. 1/2. — Werther, Ping-Sin ; 8 h. 1/4, La Vie de Bohème.
Odéon, 2 h. — Carmosine ; 7 h. 1/2, La Chartreuse de Parme.
Vaudeville, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — La Revue de Paris.
Réjane, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Notre Image.
Châtelet, 2 h., 8 h. — La Course au Bonheur.
Sarah-Bernhardt, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Les Nouveaux Riches.
Gaîté, 2 h. 1/4. — Le Barbier de Séville ; 8 h., Si j'étais Roi.
Variétés, 2 h. 1/2, 8 h. 1/4. — La Dame de Monte-Carlo.
Palais-Royal, 2 h. 1/2, 8 h. 1/4. — Le Filon.
Scala, 2 h. 1/2, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Antoine, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Le Traité d'Auteuil.
Renaissance, 2 h. 1/2, 8 h. 1/4. — Chouquette et son as.
Porte-Saint-Martin, 2 h., 8 h. — Samson.
Gymnase, 8 h. 1/2. — La Vérité toute nue.
Bouffes-Parisiens, 2 h. 1/2, 8 h. 3/4. — Phi-Phi.
Athénée, 8 h. 1/2. — La Dame de Chambre.
Ambigu, 2 h. 1/2, 8 h. 1/4. — La Femme et le Pantin.
Edouard VII, 8 h. 1/2. — Daphnis et Chloé.
Trianon, 2 h. 1/4. — Miss Helyett ; 8 h., Véronique.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Le Tampon du Capiston.
Cluny, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Contrôleur des Wagons-Lits.
Gr.-Guignol, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Chât. de la Mort lente.
Moncey. — Relâche.
Th. des Arts, 2 h. 1/2, 8 h. 1/2. — Beulemans à Marseille.
Folies-Bergère, 8 h. 30. — Zig-Zag, revue.
Apollo, 2 h. 30, 8 h. 30. — La Reine Joyeuse, opérette.
Casino de Paris, 2 h. 30, 8 h. 30. — Pa-Ri-Ki-Ri, revue.
Olympia, 2 h. 30, 8 h. 30. — Spectacle de music-hall.
Concert Mayol, 8 h. 30. — Mayol.
Nouveau-Cirque, 2 h. 30, 8 h. 15. — 20 attractions.
Médrano, 2 h. 30, 8 h. 15. — Attractions variées.
Empire, 8 h. 15. — Si j'étais Roi.
Panthéon de la Guerre, 148, Université, 9 à 16 h.
Pathé-Palace, 2 h. à 11 h. — Maubeuge, Tourcoing.
Artistic (61, r. Douai) 8 h. 30. — La Course du flambeau.
Bouffes-Concert, soir. — Opérette.
Omnia-Pathé, 2 h. à 11 h.
Tivoli-Cinéma, 8 h. 1/2.
Aubert-Palace, 2 h. à 11 h.

La Société NESTLÉ
informe ses clients détaillants qu'elle applique depuis le 8 Novembre les prix de la taxe (Décret du 6 Novembre 1918) pour la vente de
Ses laits concentrés

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Sont nommés préfets : des Basses-Pyrénées : M. Maupoil, préfet du Finistère ; du Finistère : M. Chocarne, préfet de l'Aisne.

Est chargé de l'intérim de la préfecture de l'Aisne : M. Bonnefoy-Sibour, sous-préfet de Béthune.

Est chargé de l'intérim de la sous-préfecture de Rocroi : M. Moyon, chargé de l'intérim de la sous-préfecture de Vassy.

— M. Genebrier, chargé de l'intérim de la préfecture du Finistère, est nommé, à titre définitif, préfet de ce département.

LE "TIP" remplace le Beurre
Aug. Pellerin, 82, r. Rambuteau (2f45 le 1/2kg.)

BOURSE DE PARIS

DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 1918

VALEURS	Cours précéd'	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd'	Cours du jour
3 %......	62 90	62 90	Electricité de Paris	630 ..	605 ..
3 ½ %......	90 75	90 75	Briansk......	325 ..	305 ..
5 %......	87 75	87 75	Rio Tinto, c. 5.	1853 ..	1820 ..
4 % 1917 lib.	71 65	71 65	Tréfiler. du Havre	228 ..	228 ..
Ouest-Etat 4 %	388 50	388 50	PETIT JOURNAL..	271 ..	300 ..
Annam-Tonkin 2½	57 ..	57 50	Ville de Paris 71	375 25	375 25
Afriq. oc 5 % 1903	347 ..	350 ..	— 1875 4 %	487 ..	485 ..
Maroc 5 % 1904	464 ..	465 ..	— 1876 4 %	483 ..	484 ..
Maroc 5 % 1910	442 ..	440 ..	— 1892 2½.	267 ..	273 50
Maroc 4 % 1914	413 ..	413 50	— 1894-96..	278 ..	276 ..
Algérie 3 % 1902	354 ..	356 ..	— 1898 2 %	328 ..	328 ..
Indo-Chine......	340 50	340 ..	— 1899 2 %	300 ..	300 ..
Russie 1889 4 %	43 25	47 25	— 1904 2 %	325 ..	325 ..
Russie cons. 1re s.	53 ..	52 50	— 1905 2 %	344 ..	339 ..
Russie cons. 4 8e.	47 50	46 ..	— 1910 2 %	291 ..	292 75
Russie 3 1891-94	41 25	41 10	— 1910 3 %	295 ..	293 25
Russie 1896 3 %	38 25	38 05	— 1912 3 %	235 ..	235 25
— 1894 3½	42 ..	41 35	— 1917 5 %	501 ..	501 ..
Russie 1906 5 %	65 ..	63 95	— cinquièmes..	100 50	100 50
Russie 1909 4½	55 50	54 50	Communale 1879	440 50	444 ..
Serbie 1902 5 %	435 ..	433 ..	Foncière 1879..	472 ..	472 ..
Serbie 1906 4½	375 ..	360 ..	Communale 1880	475 ..	475 ..
Serbie 1913 5 %	71 ..	71 30	Foncière 1883..	330 ..	327 50
Turc un. 4 % c. 20	70 ..	70 10	Foncière 1885..	352 ..	353 ..
Ottom. 1905 4 %	284 ..	274 ..	Communale 1891	310 50	312 ..
Argentine 96 4 %	89 50	89 50	Communale 1892	354 ..	354 ..
Argent. 1911 4½	88 70	88 70	Foncière 1895..	375 ..	376 ..
Brésil 1909 5 %	397 ..	397 50	Communale 1899	354 ..	354 ..
Brésil 1910 4 %	305 ..	310 ..	Foncière 1903..	395 ..	397 ..
Chine 1903 5 %	414 ..	413 75	Communale 1906	387 ..	386 ..
Chine 1913 réor. 5	424 ..	422 ..	Foncière 1909..	210 ..	210 ..
Japon 1905 4 %	83 05	83 30	Communale 1912	207 ..	206 ..
Japon 1907 5 %	94 10	94 30	Fonc. 1913 3½	400 ..	402 ..
Japon Bons 5 %	503 ..	504 ..	Fonc. 1913 4 %	425 ..	425 ..
Banq. de l'Algérie	3400 ..	3395 ..	1917 5½ % lib.	345 ..	348 ..
Banque de Paris.	1410 ..	1405 ..	1917 5½ n. lib.	325 25	325 50
Crédit Foncier..	775 ..	777 ..	Est 4 %......	408 ..	408 ..
Créd' f' Algérie-Tun	550 ..	551 ..	Est 3 %......	358 ..	358 50
Crédit Mobilier..	515 ..	515 ..	Est 3 % nouv.	340 ..	339 50
Comptoir d'Escomp	835 ..	835 ..	— 2 ½ %.	318 ..	321 ..
Société Générale.	612 ..	612 ..	P.-L.-M. 4 %..	463 ..	460 ..
Crédit Fonc. Egyp.	780 ..	778 ..	P.-L.-M. 3 % fus. a	331 ..	331 25
Est......	941 ..	925 ..	P.-L.-M. 3 % f. n.	328 ..	328 ..
Lyon......	910 ..	929 ..	Midi 3 %......	341 ..	344 ..
Midi......	890 ..	895 ..	Midi 3 % nouv.	340 75	341 ..
Nord......	1369 ..	1340 ..	— 2 ½ %..	331 ..	329 ..
Orléans......	1079 ..	1075 ..	Nord 5 %......	450 ..	450 ..
Ouest......	700 ..	692 ..	Nord 4 %......	394 ..	394 ..
Messageries Marit.	320 ..	321 ..	Nord 3 %......	333 ..	330 ..
Métropolitain....	500 ..	499 ..	Nord 3 % nouv.	332 75	333 ..
Nord-Sud......	183 ..	180 ..	Orléans 4 %..	396 ..	396 ..
Omnibus......	490 ..	490 ..	Orléans 3 %..	358 50	360 50
Bons Panama....	160 ..	157 ..	Orléans 3 % 1884	334 ..	335 ..
Suez......	5560 ..	5550 ..	— 2 ½ %.	302 ..	303 ..
Thomson Houston.	775 ..	770 ..	Ouest 3 %......	350 ..	352 ..
Parisienne Distrib	490 ..	495 ..	Ouest 3 % nouv	338 ..	339 ..

MARCHE EN BANQUE

Cappe Copper...	113 ..	110 ..	Randfontein.....	94 ..	96 50
Chartered.....	31 25	30 25	Rand Mines.....	101 ..	100 ..
City Deep.....	87 ..	86 ..	Tharsis......	154 ..	152 ..
De Beers ordin..	443 ..	439 ..	Toula......	645 ..	645 ..
De Beers préfér.	383 ..	383 ..	Utah Copper....	558 ..	535 ..
Huanchaca......	49 50	50 ..	Bakou......	1580 ..	1560 ..
Léna......	49 50	49 ..	Monaco (Cercle Etr.)	3650 ..	3625 ..
Maltzoff......	463 ..	459 ..	— cinquièmes..	710 ..	715 ..
Modderfontein....	232 ..	232 ..	Ville Moscou 1908	318 ..	... ..

COURS DES CHANGES

Londres...	25 95 à	26 ..	Suisse.....	108 ¾ à	110 ¾
Espagne..	107 ¼	109 ¼	Danemark.	145 ½	149 [illegible]
Hollande..	227 ..	231 ..	Suède.....	152 ..	156 [illegible]
Italie.....	84 ..	86 ..	Norvège...	148 ½	152 ½
New-York..	542 ½	547 ½	Argentine.	243 ..	247 ..
Portugal..	... ..	... ..	Canada....	... ..	... ..

Renseignements Commerciaux

Blés et farines. — Nos importations de grains et de farines exotiques, auxquels on avait, depuis quelques semaines, substitué d'autres denrées, vont être reprises afin d'amener les quantités encore nécessaires à la couverture des besoins futurs. Les transports continuent à s'améliorer et le dégagement des gares progresse, car on s'efforce tout d'abord de soustraire aux intempéries les grosses quantités qui y sont accumulées en laissant dans les entrepôts maritimes la marchandise moins exposée. Le meunerie et le commerce ont donc moins de sujets de plaintes et les centres de consommation s'approvisionnent plus facilement.

Seigles et sarrasins. — Leur déplacement reste laborieux, et les offres d'ailleurs peu importantes, sont toujours absorbées dans un rayon restreint.

Orges. — Très peu offertes ; les besoins de la malterie ne peuvent être que partiellement satisfaits par la répartition d'orges exotiques.

Avoines. — Quoique peu considérable, les arrivages dans nos ports sont réguliers et il reste dans les départements gros producteurs beaucoup d'avoine dont la pénurie de moyens de transport entrave la répartition.

SUIFS

Suif indigène, 470 fr. ; suif en branches, 329 fr. ; oléo-margarine, 420 fr.

POMMES DE TERRE

Le marché parisien est fort calme, le commerce spécial ne recevant encore que fort peu de marchandises, mais on envisage une amélioration consécutive à celle des transports. La capitale continue à être alimentée par les distributions de l'office technique.

MARCHE AUX FOURRAGES

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Paille de blé	120 ..	114 à 115	109 à 110
— de seigle	130 ..	124 125	119 120
— d'avoine	140 ..	134 135	130 131
Foin	275 ..	267 268	259 260
Luzerne	285 ..	276 277	269 270
Regain	280 ..	271 272	264 265

Pour vos CHEVEUX
Pétrole HAHN
PRODUIT FRANÇAIS
Gros : F. VIBERT, Fabt, LYON.

STICK JOHNSON'S
Le MEILLEUR SAVON pour la BARBE
Parfie HYALINE, 27, Fg Poissonnière, Paris.

LA HERNIE
n'existe plus pour celui qui porte le nouvel Appareil sans ress. rt de A. Claverie. Les hernieux, sollicités par maintes réclames et tentés parfois par les promesses mensongères des prétendus « guérisseurs », *ne doivent rien faire* avant d'avoir lu le très intéressant *Traité de la Hernie* qui leur sera adressé gratuitement sur demande par M. A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, Paris. Applications tous les jours (même dimanches et fêtes) de 9 h. à 7 h. Passages régul. en Province. (Demander les dates.)

GLYCOMIEL
Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais.
SANS RIVAL pour la PEAU
Ct Tube 2f25. Parfie HYALINE, 17, Fg Poissonnière, Paris.

LES HAUTEURS D'EAU

Haute-Seine. — Pont de Montereau, 1 m. 76 ; pont de Melun, 2 m. 81 ; écluse de Varennes, 2 m. 24 ; écluse de Port-à-l'Anglais, 2 m. 95.

Basse-Seine. — Pont de la Tournelle, 0 m. 82 ; pont Royal, 2 m. 51 ; pont de Mantes, 3 m. 10 ; barrage de Bezons, 0 m. 85 ; écluse de Suresnes, 4 m. 18 ; écluse de Méricourt, 3 m. 55.

Oise. — Barrage de Venette, 2 m. 67.

Marne. — Ecluse de Cumières, » » ; écluse de Chalifert, 2 m. 33 ; écluse de Charenton, 2 m. 30.

FABRICANTS FRANÇAIS
IMPORTANTE MAISON AMÉRICAINE,
fournisseur de l'Armée et de la Marine, grosse Clientèle d'Usines de Guerre, Quincailliers, etc., Agences organisées en France et dans l'Afrique du Nord
DÉSIRE DÉVELOPPER LA VENTE
de petit Outillage, fournitures d'Usines, Quincaillerie de FABRICATION FRANÇAISE.
SERAIT SUSCEPTIBLE D'ENTREPRENDRE LA VENTE DE LA PRODUCTION ENTIÈRE D'USINES INTÉRESSANTES
Faire offres en donnant conditions, possibilités de livraison et meilleurs prix,
à BANKENELIN, 30, rue Montpensier, PARIS

PETITES ANNONCES
DU JEUDI ET DU DIMANCHE

INSTITUTIONS (10 fr. la ligne)

Anglais, Français, Sténo-Dactylo, Comptabilité. Leçons sur place et par correspondance. Ecole Pigier, 53, rue de Rivoli et boul. Poissonnière, 19.

Apprenez manucure, pédicure, coiffure, massage médical, infirmière. Ecole Américaine, 130, r. Rivoli.

Sténo, Comptab. appris en 2 mois. Anglais 4 mois. Inst. Poujade, 9, bd Italiens, ou par corresp.

OCCASIONS (10 fr. la ligne)

Chez Herzog, 41, rue de Châteaudun Vente sensationnelle pendant quelques jours. Soldes et Occasions d'ameublements et d'objets d'art introuvables ailleurs. La maison Herzog rachète avec bénéf. les marchandis vend. par elle. Ouvert les dimanches

AVIS DIVERS (10 francs la ligne)

Association Edgar Quinet, réunion du 24 supprimée.

ACHATS ET VENTES (10 francs la ligne)

A vendre dans ville import. rég. Pyrénées, usine pouv. rapport. plus de 300.000 fr. av. vingt ouvriers. Prix 150.000 fr. Connaiss. spéc. pas nécess. Vendeur mettra courant. Pas interm. Ecrire vendeur lui-même, Zubret, Agence Havas, Bordeaux.

Cartes postales, papeterie, articles de Paris. Tarif gratis. Benazet, 16, rue Chanoinesse, Paris.

L'Adon de la Mre de montres Selecta de Besançon, dont les burx et ateliers étaient ferm. dep. la mobilis. prév. sa nombreuse clientèle que le retour de l'un de ses directeurs réformé p. bless. de guerre lui permet de reprendre la fab. de ses montres et d'entreprendre des réparations. Adresser lettres et envois directeur Selecta, Besançon.

OFFRES D'EMPLOI (10 fr. la ligne)

Demande monteur en bronze. 9, rue Vergniaud (13e)

On demande ingénieurs et monteurs pour filatures et tissages. Ecr. au Comptoir de l'Industrie cotonnière. Service Technique, 14, rue Halévy, Paris.

Pour le Vest Pocket Kodak
l'ADAPTEPLAQUE " B. S. "
est indispensable

Ce merveilleux accessoire permet à quiconque de transformer instantanément le Vest Pocket Kodak en **appareil à plaques** (plus de pénurie de pellicules à craindre). Il donne des clichés d'une netteté remarquable sensiblement du même format (4 1/2×6) que ceux obtenus sur pellicules. On peut en faire de superbes agrandissements. L'adapteplaque permet *la photo directe des couleurs* (plaques autochromes) et de faire la mise au point sur verre dépoli (recommandé pour les portraits). **L'ADAPTEPLAQUE « BS »** n'altère en rien les qualités fondamentales du Vest Pocket Kodak, qui peut toujours être utilisé avec pellicules. *Un mode d'emploi très détaillé accompagne chaque appareil.*

Le succès de l'**ADAPTEPLAQUE « BS »**, sans précédent dans la photographie, a été tel que sa production jusqu'à présent n'atteignait pas 10 % des demandes. Cette situation a permis à *plusieurs imitations* de s'introduire sur le marché. Aussi nous invitons vivement les lecteurs désireux de s'entourer de toutes les garanties à n'acheter que **L'ADAPTEPLAQUE** muni des poinçons « **EPT Brevet B.S. Paris** » et « **Adapteplaque déposé** ». Actuellement, d'ailleurs, la production ayant pu être intensifiée, *les livraisons se font très rapidement*. Le prix est de 22 fr. (27 fr. 50 taxe de luxe comprise). Il est envoyé franco dans toute la France à ce prix. Plaques, la douz. 3 fr. 20 taxe comprise. Joindre mandat-poste à la commande. *Bien remarquer que* **l'ADAPTEPLAQUE B. S.**, *pour* V. P. *est livré avec* 3 *châssis (châssis supplém. : 2 fr. 50), et qu'il se place dans les mêmes étuis et sacs que le Vest Pocket à pellicules.*

L'ADAPTEPLAQUE « BS » est en vente dans toutes les bonnes maisons d'articles photographiques. Et chez le constructeur : **Etablissements Philippe Tiranty, 91, rue Lafayette, Paris.**

AUTRE NOUVEAUTÉ. — *Adapteplaque B. S.* pour appareil Brownie II pliant (objectifs achromatiques ou rectilignes ; indiquer l'objectif que l'on possède), livré avec 1 châssis 6 1/2×9 et 1 verre dépoli. **Prix** .... 25 fr.

Sac Fix. Ingénieux accessoire consistant en un sac tout métal embouti, richement gainé, protégeant efficacement le Vest Pocket contre les chocs et permettant d'opérer sans sortir l'appareil. Ce sac peut se placer sur pied dans les deux sens ; il supprime les planchettes. Franco 22 fr. 50. Prospectus sur demande.

LISEZ tous les jours dans
Le Petit Journal
et allez voir dans tous les bons cinémas passant les films de la Société Harry, 61, rue de Chabrol
Ames de Fous
le plus beau de tous les films projetés jusqu'à ce jour.

MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les Pharmacies : 5 fr. le flacon ; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons, 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER, à Rouen.**

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

(*Notice contenant renseignements gratis*) 435

VIENT DE PARAITRE :
VICTOIRE DES ALLIÉS
Carte postale artistique en couleurs de toute beauté représentant La Victoire se dressant sur le sol de France aux champs tricolores 1914-1918
GROS SUCCÈS — 90 francs le mille — Le cent 10 francs
YERRI ET SUZEL Une autre carte en couleurs patriotique PORTE-BONHEUR ALSACIEN
MARÉCHAL FOCH Une carte couleurs du Maréchal Foch
LIBERATION DE LA BELGIQUE 1 carte couleurs AOUT 1914-NOV. 1918
GROS SUCCES — Le mille assorti 90 francs franco.
GROS : Librairie de l'Estampe 21, rue Joubert Paris
Envoi franco contre mandat-poste avec commande
Chaque carte 0.25 au détail chez tous les Libraires

TOUX, RHUMES, BRONCHITES
Guérison RAPIDE et RADICALE par les
Perles TAPHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES
qui fortifient les POUMONS
et préviennent la TUBERCULOSE
4f40 franco chez RONDEPIERRE, Phen à PRÉMERY (Nièvre)
Demander la Brochure E. - Vente: Toutes Phies, 4 fr.

POLICE PARISIENNE 124, Rue Rivoli, D' IMBERT, Ex-Inspecteur de la Sûreté. — RECHERCHES, ENQUÊTES, SURVEILLANCES, etc. MISSIONS EN TOUS PAYS. — Divorce et Constats

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent **jamais de coliques** parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et **produisent toujours de l'Effet.**
UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.
SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

AFFAIBLIS ! Débilités ! Neurasthéniques ! Convalescents ! Surmenés ! TUBERCULEUX Refroidis ! Dyspeptiques, Blessés, minés par la Fièvre, les Souffrances, les Régimes Déficitaires, les Pertes de Sang, les Expectorations ou les Ecoulements Purulents, les Chagrins ! Enfants, Atteints de *Boutons, Démangeaisons, Dartres, Gourmes*, Porteurs de *Glandes*, à croissance Retardée ou à Evolutions Dentaires Morbides ! Jeunes Filles à FORMATION Difficile ou Retardante ! Femmes à MENSTRUATIONS Pâles, Douloureuses Irrégulières, Insuffisantes ou trop Fréquentes ! VIEILLARDS Fatigués ! Personnes en Proie aux Troubles Circulatoires du RETOUR D'AGE !

Prenez de la Minérolase Dupeyroux qui Fournit au Sang, à la Lymphe, aux Cellules Nerveuses, Musculaires, Lymphatiques, Glandulaires, Osseuses, Conjonctives, Cartilagineuses, le Fer, le Manganèse, le Potassium, le Sodium, le Fluor, le Silicium, le Phosphore, le Calcium, l'Iode Alimentaires Nécessaires à la Santé.

Roger Tessier, habitant chez ses parents, à Boessé-le-Sec (Sarthe), n'offrait pas un développement en rapport avec ses 10 ans 1/2. Sa mine n'était pas florissante et une infection pulmonaire grave l'avait empêché de grandir et de prendre du poids.

La *MINÉROLASE* améliora à tel point son état que sa mère écrivit au *Dr DUPEYROUX*, le 2 Septembre 1918, une lettre dont voici les passages les plus intéressants :

« Je suis satisfaite de la *Minérolase*..... A la fin du premier mois de traitement, Roger avait grandi de 1 centimètre 1/2 et engraissé de 2 livres, bien qu'il fût atteint de lésions tuberculeuses, du 2e degré, anciennes et étendues... Nous avons continué le médicament... Sa mine a repris, mais les poussées pulmonaires l'arrêtent un peu, par moments... Il a gagné 8 livres en poids et encore grandi, mais je ne puis vous dire de combien au juste, car je ne me rappelle plus sa taille au début de la cure... »

Le *Dr Dupeyroux*, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Brochure sur la *Minérolase* et son *Questionnaire* pour Consultations Gratuites par Correspondance.

Il expédie franco en gare, une bouteille de *Minérolase, Sirop Reminéralisateur de Croissance, de Réparation et de Dépuration*, suffisante pour une Cure de Deux Mois ou d'un Mois, suivant l'âge, contre 11 francs en Mandat-carte.

LA CAPITALISATION
Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Capital social, 5 millions. Réserves, 57 millions
Capitaux payés : 23 millions 1/2
3, Rue Louis-le-Grand, — PARIS
BONS D'ÉPARGNE
DE 12 A 33 ANS
Versements depuis 1 franc par mois
Depuis le début des hostilités, **La Capitalisation** n'a pas un seul jour interrompu ses opérations ; ses tirages (publiés par le *Petit Journal*) ont eu lieu exactement chaque mois.
Les porteurs de Bons des régions libérées sont invités à se mettre en rapport avec la Société, en indiquant les numéros de leurs titres.
Notices et renseignements gratuits.
On demande des agents

Grippe espagnole
GOMENOL-RHINO
Dans toutes les bonnes pharmacies : 5 fr. et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,35 (impôts compris)

FILS A COUDRE
L. WELCOMME, E. MORO & Cie
123 Boulev. Sébastopol, Paris | Tél. Central 29-03
Usine à Lyon | — Central 09-32
LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS

SYPHILIS VOIES URINAIRES 606, 102, Vaccins, Electrolyse
Les Meilleures Méthodes appliquées loyalement par les Meilleurs Spécialistes, de 10 h. à 7 h. ou corresp. discr.
INSTITUT URODERMIQUE de PARIS, 24, Rue des HALLES

LES RHUMATISMES

Personne n'ignore que le sang qui circule à travers l'organisme se charge d'impuretés, de résidus et d'eau en excès qu'il vient ensuite filtrer dans le rein pour les éliminer par les urines.

Lorsque, pour une cause quelconque, les sécrétions ne se font plus normalement, l'urée, l'acide urique, les urates et autres résidus de la nutrition demeurent dans la circulation, attaquant de préférence les parties les plus faibles de l'organisme, pour y développer le Rhumatisme articulaire aigu, chronique, noueux ou déformant, goutteux ou musculaire, l'Arthritisme, l'Artério-Sclérose, etc., etc.

Quand vous sentirez une douleur sourde dans les reins, les jointures ou les muscles, craignez le mal qui vous guette, n'hésitez pas à faire usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

Ce produit, composé de plantes judicieusement choisies dont les propriétés thérapeutiques ont été longuement étudiées et expérimentées, doit être employé par tous ceux qui sont atteints de rhumatismes de quelque nature qu'ils soient, **Goutte, Gravelle, Lumbago, Sciatique** ; il procure non seulement un **soulagement immédiat**, mais une **guérison complète**. Son efficacité est incontestable et son emploi aussi simple que facile.

Il est indispensable pendant le traitement d'assouplir et de décongestionner les articulations par des frictions et des massages avec le **BAUME du MARINIER** (le flacon, 3 francs).

Le **DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)** se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon 7 fr. 50. Expédition franco gare contre mandat-poste, 8 fr. 25. Pour recevoir franco gare quatre flacons **DOLOROSTAN** et quatre flacons **BAUME du MARINIER** (traitement d'un mois), adresser mandat-poste de 42 francs à la Pharmacie DUMONTIER à Rouen

(*Notice franco sur demande*) 2

PIERRES à BRIQUETS
Envoi échon 100 pierres 5 m/m contre 12 fr. 50
En stock : Amadou, accessoires, molettes
Essence solidifiée en tubes
COMPTOIR DU FERRO-CERIUM
11, rue François-Garcin, LYON
GROS, DEMI-GROS - TARIF SUR DEMANDE

SOUVENIR DE FRANCE
BRODERIES-COUVREUR, 151, r. du Temple, Paris - MOUCHOIRS

L'INSTITUT MILTON
est à Paris, 7 et 9, Cité Milton, près la rue des Martyrs. — LA GRANDE CLINIQUE DES
VOIES URINAIRES
ET DES MALADIES DE LA PEAU.
Consultez gratuitem. de 9 h. à 19 h. ou écrivez.

BLESSES ! ANEMIES ! SURMENES !
Prenez 2 cachets par jour
HEMOGLOBINE Pluzeski
Ils guérissent sûrement : ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUISEMENT, NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, SURMENAGE, CROISSANCE RAPIDE, etc., et se trouvent dans toutes les pharmies au prix de 3 f. la boîte de 26 cachets, notamment :
Pharmacie Centrale du Nord, 132, Rue La Fayette
Pharmacie de Paris, 45, r. Caumartin, angle r. Auber
Phie Cle de la Bastille, 3, Boul. Beaumarchais;
Pharmacie Heurquet, 1, Place Voltaire;
Pharmacie Noël, 10, Place Ste-Opportune (Châtelet);
Pharmie Planche, 2, r. de l'Arrivée (Gare Montparnasse.

FORCE VIRILE rendue à tout âge aux IMPUISSANTS
par nouveaux traitements sérieux, efficaces et sans danger
LABORATOIRE de SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, Paris (Notice gratis).

CORS BIEN EXIGER FEUILLE DE SAULE
1f45 dans toutes Pharmacies.

OUVRIERS GRAVEURS de blocs à timbrage et graveurs sur métaux sont demandés d'urgence aux Ateliers PABAN, 25, rue de la Darse, MARSEILLE.

RENTES VIAGÈRES TAUX SUPÉRIEUR
Payées et garanties par l'Etat, nettes d'impôt. Renseig. gratis
BANQUE MOBILIÈRE, 5, Rue SAINT-AUGUSTIN, PARIS.

BELLE JARDINIÈRE
2, Rue du Pont-Neuf — PARIS
VÊTEMENTS
CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
PARDESSUS
Hommes, Dames, Jeunes Gens, Fillettes et Enfants
Envoi franco du *Catalogue* et d'*Echantillons* sur demande.
SUCCURSALES : *PARIS, 1, Place de Clichy ; LYON, MARSEILLE BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS*

FUMEURS ! DEMANDEZ PARTOUT ! Les Pipes "MAJESTIC" "LA SAVOYARDE" "GLOIRE DE VERDUN" FUME CIGARETTES Marque E.P.C en Ivoire, Ebène, Iris, Corne, Ambroyd "Mérisier de France" BLAGUES à TABAC "L'ALSACIENNE" PAPIER à CIGARETTES "BLOC LOUIS" vente 15 le cahier
Vente en Gros : E. PANDEVANT. 29, Avenue du Marché. CHARENTON (Seine)

SAVON BLANC MARSEILLE, (mi-cuit sil.) spécl recommandé pour lessive, POSTAL RECLAME 10 Kos fo gare c. mandat 23 fr. ; contre rembt 24 fr. SAPHIR, 19, r. Filles-du-Calvaire, Paris.

CARBURATEURS REFROIDISSEURS SOLEX GOUDARD & MENNESSON NEUILLY-SUR-SEINE

Le Gérant : E. DURAND

Imprimerie du *Petit Journal* (Volumard, imp.)

FEUILLETON du Petit Journal du 21 Novembre 1918

— 15 — (*)

Le Navire invisible

PREMIERE PARTIE

LA FEMME BLONDE

X. — De surprise en surprise (Suite)

Tout à coup, est-ce une idée ? il me semble entendre au-dessous de nous des gémissements étouffés...

Je regarde Le Hardelay.

Il a entendu lui aussi...

Le télégraphiste fait un bruit d'enfer, espérant sans doute étouffer par ses tac tac le bruit qui monte vers nous...

Mon camarade s'est rapproché de moi et me glisse à l'oreille :

— Y a du louche ici... c'est pas ton avis ?

— Oui... J'allais te faire la même remarque...

Nous écoutons, inquiets.

— Ensuite... demande le télégraphiste en répétant le dernier mot de la dépêche.

— Qui est-ce qui se plaint comme ça au-dessous de nous ? demande Le Hardelay.

— Oh !... ce n'est rien... répond l'homme... ne faites pas attention... C'est ma femme... Elle est atteinte d'une maladie nerveuse et quand ses crises la prennent elle se plaint de la sorte...

— Une voix de femme... ça... jamais de la vie..

— Mais si... mais si... je vous assure...

— Vous avez une drôle de façon de la soigner, votre femme... Depuis quand loge-t-on des malades dans une cave ?...

— C'est elle qui l'a demandé... elle ne veut pas voir le jour... une idée de malade, quoi... Mais voyons, continuons... la suite de la dépêche !... vous étiez si pressés tout à l'heure...

A ce moment, les cris « à moi ! à moi ! au secours ! » parviennent très distinctement à nos oreilles.

C'est bien un homme qui appelle... le doute n'est plus possible.

L'individu qui, quelques minutes auparavant, se tenait contre la porte, vient de disparaître.

Quant au télégraphiste, il semble en proie à une vive agitation et c'est d'une voix saccadée, chevrotante qu'il demande :

— Eh bien... voyons... la suite... j'attends...

Le Hardelay me fait un signe.

J'ai compris.

Sortant sans bruit ma baïonnette du fourreau, je la mets devant la figure de l'individu assis devant moi.

— Si tu bouges, lui dis-je, je te passe cette lame au travers de la gorge...

— Gutlieb !... Gutlieb !... appelle le télégraphiste, en roulant des yeux effarés...

— Oh ! tu peux appeler... tant que tu voudras, mais si tu bouges, tant pis pour toi !

Pendant que se déroule cette courte scène, Le Hardelay, son aiguille à tricoter à la main, a disparu par la porte. J'entends sur les marches de l'escalier qui conduit au sous-sol un piétinement rapide, puis un coup de feu claque avec un bruit sec...

—Ah ! canaille ! ah ! bandit ! hurle en bas Le Hardelay... Je savais bien !...

La suite de ses paroles se perd dans un effroyable tumulte.

L'homme que je tiens sous la menace de ma baïonnette tremble en ce moment comme une feuille.

Décidément, je crois que nous allons encore apprendre ici des choses intéressantes. Ces guetteurs de sémaphore m'ont l'air de drôles d'individus.

Le Hardelay reparaît bientôt, poussant devant lui l'homme que nous avons remarqué tout à l'heure. Un troisième individu que je n'ai pas encore vu les accompagne...

— V'là un particulier, dit Le Hardelay, qui a essayé d'm'envoyer *ad patres* en m'tirant un coup d'revolver, mais i s'est encore l'vé trop tard celui-là pour me faire la pige... avant qu'il ait eu l'temps d'faire ouf, j'me suis j'té d'sus et j'lui ai enlevé son rigolo... maintenant, r'garde-le... i fait plus l'malin !...

Le troisième personnage, qui n'a encore rien dit, s'avance dans le milieu de la pièce et avisant le télégraphiste que je surveille toujours :

— Celui-là, s'écrie-t-il, c'est un assassin ! c'est lui qui a tué c'pauvre Moutonnet, mon second, celui qu'était chargé du télégraphe...

Décidément, tout s'éclaircit et je commence à comprendre..

Le Hardelay qui n'a point abaissé son revolver force le télégraphiste et l'autre bandit à se placer dans un coin, puis il dit aussitôt :

— Ficelle-moi ces types-là, Leduc, c'est des espions... Quant à c'pauvre vieux-là, ajoute-t-il en désignant l'homme qui est remonté de la cave avec lui, c'est l'vrai chef du sémaphore... c'est l'père Bedel que j'connais d'puis longtemps.

Aidé du père Bedel qui est allé chercher des cordes, je ligote solidement les deux gaillards qui n'opposent aucune résistance.

Ils comprennent d'ailleurs que c'est inutile, car Le Hardelay tient braqué sur eux le canon de son revolver.

Quand ils sont réduits à l'impuissance, je dis au père Bedel.

— Vous savez télégraphier ?

— J'te crois, mon garçon...

— Eh bien, vivement... envoyez la dépêche que je vais vous dicter.

Le vieux s'installe devant le manipulateur et passe le message.

— Ajoutez encore ceci, lui dis-je : « *Le sémaphore de la Hague était occupé par deux espions... Les avons arrêtés et allons les conduire au lieutenant Menessier.* »

Lorsqu'il a transmis ces dernières phrases, le père Bedel nous fait rapidement le récit de son aventure :

— Ah !... dit-il, en hochant la tête, pour une drôle d'histoire, c'en est une assurément et j'aurais jamais pu m'douter qu'i m'arriverait un jour une chose pareille. Figurez-vous qu'il y a deux jours, c'pauvre Moutonnet et moi nous étions en train d'explorer la mer avec nos longues-vues, quand un officier d'marine, un capitaine de frégate, s'il vous plaît, est entré subit'ment dans la pièce où nous nous trouvions. Il était accompagné de trois marins qu'avaient plutôt l'air de bandits que de gars d'la flotte... En apercevant cet officier que nous prenions pour un inspecteur des sémaphores, Moutonnet et moi, nous avons aussitôt pris la position militaire, mais à peine avions-nous joint les talons qu'les trois marins, sur l'ordre du frégaton, se sont jetés sur nous, comme des furieux. Moutonnet qu'était un gaillard solide a voulu se rebiffer et j'crois que ceux qui le tenaient n'en seraient jamais venus à bout, mais l'officier, un grand rouquin que j'vois encore, l'a tué d'un coup d'revolver... Oui, mes amis, tué net, sans explications, sans une parole. Quant à moi, je m'suis vu ficelé en un rien d'temps par les mêmes individus qui sont là, en c'moment, ligotés à leur tour, et on m'a enfermé en bas, dans la cave au charbon. D'puis deux jours, j'ai rien mangé... sûr que ces misérables voulaient m'laisser mourir de faim... Ah ! mes garçons, j'vous dois, comme on dit, une fière chandelle... sans vous j'étais perdu...

Le bonhomme a débité cela tout d'une traite, puis s'est laissé tomber sur un siège, épuisé par l'effort qu'il vient de faire.

Au bout de quelques instants, il reprend :

— Vous allez demeurer avec moi, n'est-ce pas, jusqu'à ce qu'on ait envoyé ici d'autres guetteurs, car moi, j'veux plus rester dans c'maudit sémaphore de malheur...

— Oui, vieux père, répond Le Hardelay, vous allez venir avec nous, nous ne vous laisserons pas ici tout seul...

— Ah ! merci !... vous comprenez, j'suis plus d'un âge à avoir des émotions pareilles. V'là dix ans qu'j'ai quitté l'service et si j'l'ai r'pris, c'est parce qu'on manquait d'signaleurs pour l'instant... Ah ! il a dû s'en passer d'belles depuis qu'ces bandits m'ont enfermé... J'les entendais aller et v'nir au d'sus d'ma tête, ouvrir les guichets d'observation, manœuvrer l'mât d'signaux militaires et celui des pavillons du code... Et t'nez... j'm'en doutais bien... v'là là-bas un bateau qu'est échoué en face du Houffet...

Et en disant ces mots le père Bedel nous montre, à travers les vitres, une grande forme noire pareille à une baleine, allongée sur la mer entre deux rochers et que la lune qui vient de paraître éclaire d'une grande lueur bleue.

Un peu plus loin, dans la direction d'une balise appelée la « Foraine » nous voyons émerger des flots les deux cheminées d'un vapeur.

— Ah ! les misérables ! ah ! les bandits, les assassins ! s'écrie le bonhomme, les poings serrés !... Voyez leur ouvrage !... sans compter qu'ils ont dû commettre encore d'autres crimes. Est-il Dieu possible qu'il y ait sur terre des gens aussi canailles... J'espère bien qu'on va les fusiller ces individus-là...

ARNOULD GALOPIN.

(*A suivre*)

(*) Copyright in the United States of America by Arnould Galopin.
Tous droits de reproduction traduction et adaptation [...]